

Cahiers du CRID

# **Libre commerce = développement : un mythe indéracinable ?**

**Une sélection de textes effectuée et commentée  
par Marc Chervel et Michel Doucin**

**2004**

## Introduction

Ecrivant avec sous les yeux les succès économiques d'un Royaume-Uni, aux performances jusque là médiocres, pris dans une soudaine spirale d'enrichissement rapide, Adam Smith puis David Ricardo crurent pouvoir établir un lien théorique entre cette réalité et un principe : celui que la libre concurrence internationale était la source assurée de la richesse des Nations. Ricardo, améliorant le modèle posé par Smith (de l'avantage absolu) posa comme certaine la « loi de l'avantage comparatif » selon laquelle tout pays a intérêt à se spécialiser dans les productions où il dispose en plus grande abondance que ses concurrents des facteurs nécessaires à leur fabrication et à négocier des annulations réciproques de droits de douane pour mieux exporter.

Ce que Ricardo prit pour une loi éternelle n'était que la manifestation contingente d'un « imperim » britannique au sommet de sa puissance qui imposait, partout dans le monde, sans scrupule (cf. la guerre de l'opium), l'entrée sans droits de douane de ses cotonnades à l'appui de ses canonnières. Ricardo tint pour négligeable le fait que le protectionnisme avait régi, pendant les 50 ans de la première révolution industrielle anglaise, ses rapports avec le reste du monde et assis la puissance de son économie ; il ne vit pas que le protectionnisme préparait les Etats-Unis à devenir, dès le début du XXème siècle, l'économie la plus industrialisée du monde ; il ignorait qu'il serait ultérieurement pratiqué par le Japon et lui permettrait d'émerger soudain du Moyen Age ; il ne devinait pas que l'ensemble de l'Europe, dans les années 1930 puis au travers de la CEE devenue Union Européenne, allait s'y ranger, de même que, plus tard l'Asie du Sud-Est qui allait devenir « émergente ».

Mais la théorie était jolie ; elle était arrangeante pour les Britanniques et allait l'être pour d'autres puissances impériales ; elle allait être servie par la Guerre froide, car pendant quarante années, tout ce qui pouvait sembler prouver que les libertés individuelles réalisaient le bien-être mieux que la régulation publique allait être enrôlé sous la bannière occidentale : de plus, entre les mots « libéralisme » et « libertés » existe un cousinage sympathique. La théorie de l'avantage comparatif avait dès lors tous les atouts pour passer pour vérité scientifique.

Ainsi une contre-vérité historique devint-elle à la fois vérité scientifique et dogme idéologique.

Ces quarante années furent pourtant, aussi, celles de l'explosion des inégalités internationales et de l'identification (dès les années 1960) du phénomène du « sous-développement ». Celui-ci s'imposait aux deux tiers de l'humanité en dépit de la mise en œuvre de mécanismes de libéralisation des échanges mondiaux dans le cadre du GATT. Au début du XXIème siècle, plus d'un quart des peuples sont pudiquement appelés « pays moins avancés », pour ne plus dire « quart monde », expression politiquement incorrecte, pour décrire une situation telle que la majorité d'entre eux y souffrent d'insuffisances alimentaires chroniques : 800 millions d'êtres humains.

Et, en dépit des travaux des économistes les plus savants, on cherche vainement, depuis leurs indépendances, de quel mirifique « avantage comparatif », en dehors d'un niveau de salaires fixés en dessous du minimum vital, ils pourraient bien se prévaloir : maladies tropicales, SIDA, sécheresse, cyclônes, tremblements de terre, dictatures sanguinaires, affrontements ethniques, coups d'Etats chroniques... ?

Les dogmes religieux sont plus têtus que les réalités. Certains organismes internationaux expliquent que, même si la règle de l'avantage comparatif ne marche pas toujours (le creusement des inégalités dans le monde est difficile à ignorer lorsque l'une de ses manifestations est l'immigration illégale), il faut croire que *cela peut marcher*. Voir les rapports annuels de la Banque Mondiale, du Programme des Nations-Unies pour le Développement, du Centre d'Aide au Développement de l'OCDE, sans parler de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Sans trop croire à la possibilité d'ébranler le mythe, nous proposons ici quelques textes de nature à conforter le scepticisme des incrédules, heureusement de plus en plus nombreux : on a même vu de grands prêtres jeter leur froc aux orties et, devenus apostats, pour l'un d'entre eux, en être nobélisé.

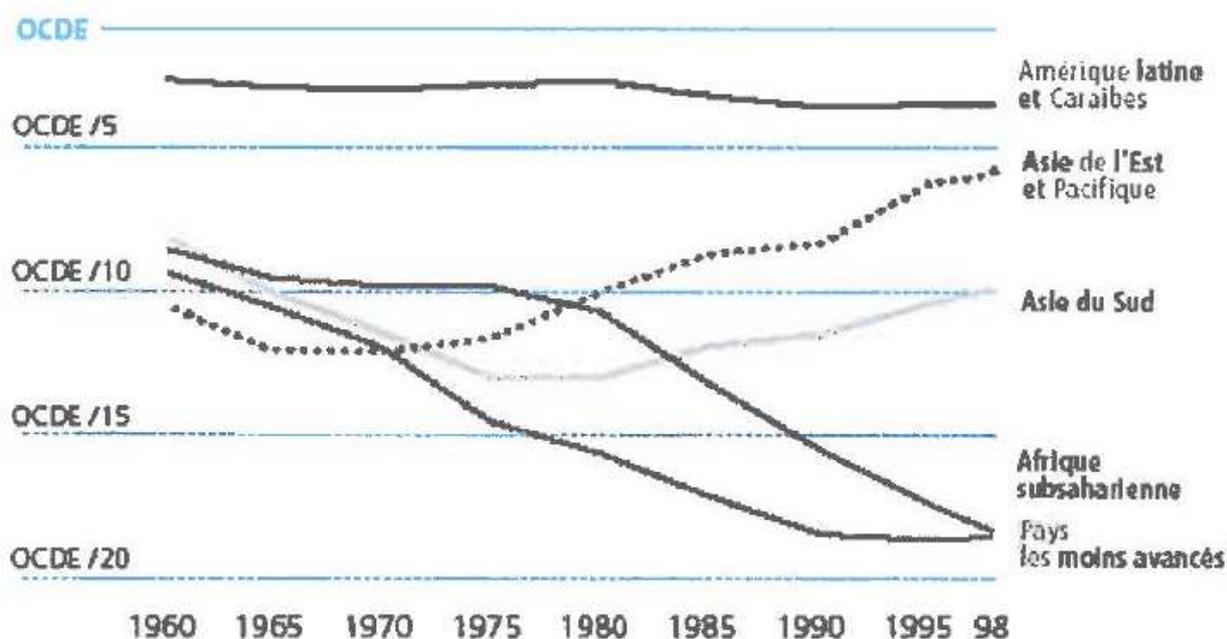
Nous proposons trois étapes :

- un retour sur l'histoire des faits économiques qui, de façon têtue, dément le dogme ;
- un récapitulatif des idées les plus stimulantes exprimées par les iconoclastes ;
- une réflexion sur les risques que font courir au monde contemporain la poursuite de la propagation d'une foi erronée et la façon dont la société civile peut répondre

DIAGRAMME 1.5

### Comparaison des revenus : régions en développement par rapport aux pays de l'OCDE à revenu élevé

Moyenne régionale du PIB par habitant (en PPA de 1985) en proportion du niveau des pays de l'OCDE à revenu élevé



Note : le groupe des pays de l'OCDE à revenu élevé ne tient pas compte des membres de cette organisation classés parmi les pays en développement ou situés dans la zone Europe de l'Est et CEI. Voir la partie liste alphabétique des pays et territoires.

Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après Banque Mondiale, 2001.

## I. L'Histoire réfute la version optimiste d'un « avantage comparatif » stimulant le développement par l'effet de la libéralisation des échanges.

### 1) Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'infanticide industriel des jeunes Etats indépendants

Si, à partir de 1810, la Grande-Bretagne se lance dans une politique de négociation d'abaissements réciproques de droits de douanes avec un certain nombre de pays, c'est que la force de son industrie, assise sur des salaires très bas et des technologies dont elle a le monopole, le lui permet sans risque. Lorsque certains gouvernements résistent à ses invités, les canonnières britanniques leur font entendre « raison ».

Eduardo Galiano rappelle, dans « Les veines ouvertes de l'Amérique Latine », la façon dont ce libéralisme s'est imposé sur ce continent et les effets catastrophiques qu'eut la pratique britannique du libéralisme imposé, dans un chapitre intitulé « Les dimensions de l'infanticide industriel » (p. 242 à 247).

La fièvre de l'indépendance bouillonnait sur les terres hispano-américaines. A partir de 1810, Londres appliqua une politique sinieuse et double dont les fluctuations obéissaient à la nécessité de favoriser le commerce anglais, d'empêcher que l'Amérique Latine ne tombât entre les mains nord-américaines ou françaises, et de prévenir une possible infection de jacobinisme dans les pays qui naissaient à la liberté.

Lorsque la junte révolutionnaire se constitua à Buenos Aires, le 25 mai 1810, une salve de coups de canon venant des bateaux de guerre britanniques la salua, des eaux du fleuve. Le capitaine du Mutine prononça, au nom de Sa Majesté, un discours enflammé : la joie envahissait les cœurs britanniques. Il fallut moins de trois jours à Buenos Aires pour supprimer certaines interdictions qui entravaient le commerce avec les étrangers...

En 1812, déjà, quelques négociants britanniques avaient communiqué au Foreign Office : « Nous avons réussi... à remplacer avec succès les tissus allemands et français ». Ils avaient remplacé également la production des tisserands argentins, étranglés par le libre-échange, et le même processus fut constaté, avec des variantes, dans d'autres régions d'Amérique Latine.

Du Yorkshire et du Lancashire, des Cheviots et du Pays de Galles arrivaient continuellement des articles de coton et de laine, de fer et de cuir, de bois et de porcelaine. Les tissages de Manchester, les ferronneries de Sheffield, les poteries de Worcester du Staffordshire inondèrent les marchés latino-américains... Les industries locales, précaires et d'un très bas niveau technique, avaient surgi dans le monde colonial malgré les interdictions de la métropole ; elles avaient connu un certain essor à la veille de l'indépendance, suite au relâchement des liens oppresseurs de l'Espagne et aux difficultés d'approvisionnement engendrées par la guerre en Europe. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les ateliers étaient en voie de résurrection, après les effets meurtriers de la disposition adoptée par le Roi en 1778, autorisant le libre-échange entre les ports d'Espagne et d'Amérique...

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Alexandre de Humboldt évalua à quelque sept à huit millions de pesos la production manufacturière du Mexique, dont la majeure partie était d'origine textile. Les ateliers spécialisés fabriquaient du drap, des cotonnades et des étoffes ; plus de deux cents métiers à tisser occupaient à Querétaro mille cinq cents ouvriers et mille deux cents tisserands

travaillent le coton à Puebla <sup>1</sup>. Au Pérou, les tissus grossiers de la colonie n'atteignirent jamais la perfection des tissus indigènes, très antérieurs à l'arrivée de Pizarre, « mais, en revanche, leur importance économique fut très grande <sup>2</sup> ». L'industrie reposait sur le travail forcé des Indiens, emprisonnés dans les ateliers bien avant l'aube et jusqu'au-delà de la nuit tombée. L'indépendance anéantit le développement précaire ainsi obtenu. A Ayacucho, à Cacamosa, à Tarma, les travaux étaient considérables. Le village entier de Pacaicasa, aujourd'hui disparu, « formait un seul et vaste établissement de métiers à tisser, employant plus de mille ouvriers », dit Emilio Romero dans son étude ; Paucarcolla, qui fournissait les couvertures de laine à une région très étendue, est en train de disparaître et « il n'y a plus là-bas une seule fabrique <sup>3</sup> ». Au Chili, une des possessions espagnoles les plus éloignées, l'isolement favorisa le développement d'une activité industrielle naissante dès le début de la vie coloniale. Il y avait des filatures, des tissages, des tanneries ; les cordages chiliens équipaient tous les navires de la Mer du Sud ; on fabriquait des articles de métal, des alambics jusqu'aux canons, en passant par les bijoux, la vaisselle fine et l'horlogerie ; on construisait des embarcations et des véhicules<sup>4</sup>. Au Brésil, les produits textiles et métallurgiques, qui faisaient leurs premiers pas assez modestes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, furent également évincés par les importations étrangères. Ces deux activités manufacturières avaient réussi à prospérer de façon considérable malgré les obstacles imposés par le pacte colonial avec Lisbonne, mais à partir de 1807, la monarchie portugaise, établie à Rio de Janeiro, n'était déjà plus qu'un jouet entre les mains britanniques, et le pouvoir de Londres avait une autre force. « Jusqu'à l'ouverture des ports, les déficiences du commerce portugais avaient agi comme une barrière protégeant la petite industrie locale, écrit Caio Prado Junior ; une pauvre industrie artisanale, il est vrai, mais suffisante pour satisfaire une partie de la consommation intérieure. Cette petite industrie n'allait pas pouvoir survivre à la libre concurrence étrangère, même pour les produits les plus insignifiants. »

« Toutes ces industries ont disparu devant la concurrence étrangère... », rapportait, sans trop d'amertume, un volume consacré à la Bolivie, à l'occasion du premier centenaire de son indépendance <sup>5</sup>.

Les agents commerciaux de Manchester, de Glasgow et de Liverpool parcoururent l'Argentine et copièrent les ponchos, de Santiago et de Cordoba, les articles de cuir de Corrientes et les étriers de bois « à la mode du pays ». Les ponchos argentins valaient sept pesos ; ceux du Yorkshire, trois. L'industrie textile la plus développée du monde triomphait à toute allure des tissages locaux et le même phénomène se reproduisait avec la fabrication des bottes, des éperons, des grilles, des mors et même des clous. La misère désola les provinces intérieures de l'Argentine, qui levèrent bientôt leurs lances contre la dictature du port de Buenos Aires. Les principaux marchands (Escalada, Belgrano, Pueyrredon, Vieytes, Las Heras, cervino) avaient pris le pouvoir arraché à l'Espagne <sup>6</sup> et le commerce leur apportait la possibilité d'acheter des soieries et des couteaux anglais, des draps fins de Louviers, des dentelles des Flandres, des sabres suisses, du gin hollandais, des jambons de Westphalie et des havanes de Hambourg. En contrepartie, l'Argentine exportait des cuirs, du suif, des os, de la viande salée, et les éleveurs de la province de Buenos Aires étendaient leurs marchés grâce au libre-échange. Le Consul anglais à La Plata, Woodbine Parish, décrivait en 1837 un robuste gaucho de la pampa : « Prenez toutes les pièces de son habillement, examinez tout ce qui l'entoure et, à l'exception des objets de cuir, qu'y aura-t-il qui ne soit anglais ? Si sa femme porte une jupe, il y a quatre-vingt-dix neuf chances sur cent qu'elle ait été fabriquée à Manchester. Le chaudron ou la marmite dans lequel elle cuisine, l'assiette en faïence dans laquelle il mange, son couteau, ses éperons, le mors de

<sup>1</sup> Alexandre de Humboldt. *Essai politique sur le Royaume de la Nouvelle-Espagne*. op. cit.

<sup>2</sup> Emilio Romero, *Historia economica del Peru*. Buenos Aires, 1949

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Hernan Ramirez Necochea. *Antecedentes economicos de la independencia de Chile*. Santiago du Chili. 1959

<sup>5</sup> Ricardo Levene, introduction à *Documentos para la historia argentina*. 1919, in *Obras completats*, Buenos Aires, 1962

<sup>6</sup> Paulo Schilling, *Brasil para extranjeros*, Montevideo, 1966

son cheval, le poncho qui le couvre, tout vient d'Angleterre <sup>7</sup>. » L'Argentine recevait d'Angleterre jusqu'aux pavés de ses trottoirs.

James Watson Webb, Ambassadeur des Etats-Unis à Rio de Janeiro, relatait, approximativement à la même époque : « Dans toutes les haciendas du Brésil, les patrons et leurs esclaves s'habillent avec la production du travail libre et les neuf dixièmes de ces manufactures sont anglaises. L'Angleterre apporte tout le capital nécessaire au progrès intérieur du Brésil et fabrique tous les ustensiles habituels, depuis la houe jusqu'à presque tous les articles de luxe, depuis l'épingle jusqu'au vêtement le plus cher. La céramique anglaise, les articles de verre, de fer et de bois anglais sont aussi courants que les draps de laine et les tissus de coton. La Grande-Bretagne fournit au Brésil ses bateaux à vapeur et à voiles, pave ses rues et les aménage, éclaire ses villes au gaz, construit ses voies ferrées, exploite ses mines, elle est son banquier et installe les lignes télégraphiques, achemine le courrier, fabrique les meubles, les moteurs, les wagons dont il a besoin...

Trois ou quatre maisons anglaises s'étaient emparées du marché du cuivre chilien et fixaient les prix selon les intérêts des fonderies de Swansea, de Liverpool et de Cardiff. Le Consul Général d'Angleterre informait son gouvernement, en 1838, « du prodigieux développement » des ventes de cuivre, qui était exporté « principalement, si ce n'est en totalité, par des bateaux britanniques ou pour le compte des Britanniques <sup>8</sup> ». Les négociants anglais monopolisaient le commerce à Santiago et à Valparaiso, et le Chili était le second marché latino-américain, en importance, pour les produits britanniques.

Jean Boncoeur et Hervé Thouément signalent (Histoire des idées économiques -CIRCA Nathan, p. 143-145-) que, dès sa parution, la théorie de l'avantage comparatif, est fortement critiquée par un certain nombre d'économistes qui décryptent sa signification politique :

A peu près au moment où elle était ainsi complétée, la théorie ricardienne du commerce international commençait à faire l'objet d'une critique virulente l'accusant de n'être rien de plus, malgré ses prétentions scientifiques, qu'une machine de guerre au service des intérêts de la puissance industrielle britannique.

Elle s'appuie sur des arguments, en faveur du protectionnisme, déjà développés dans le passé, et est formulée en 1840 par un économiste allemand, Friedrich List (1789-1846), dans un ouvrage significativement intitulé *Système national d'économie politique*.

L'Allemagne est alors un pays politiquement divisé en plusieurs Etats, et économiquement nettement en retard sur la Grande-Bretagne. Cependant des ferments d'unité et de développement y sont à l'œuvre, comme le marque la création, en 1834, du *Zollverein* (union douanière) à laquelle participe List.

Pour celui-ci, le développement économique allemand passe en effet par la création d'un espace économique national unifié, et protégé de la concurrence de l'industrie britannique par des barrières douanières.

Or la doctrine de Ricardo présente comme bénéfique le libre-échange, non seulement pour la Grande-Bretagne, mais aussi pour les autres pays. Mais cette doctrine, affirment List et ses partisans, feint d'ignorer que les avantages relatifs sont souvent le produit de l'histoire et non de la nature. L'avantage anglais dans la production de cotonnades, par exemple, n'a rien de naturel : il est le fruit d'un développement industriel préalable que l'Angleterre a elle-même mené, dans un premier temps, à l'abri de barrières douanières.

<sup>7</sup> Woodbine Parish, *Buenos Aires y las provincias del Rio de la Plata*, Buenos Aires, 1958

<sup>8</sup> Hernan Ramirez Necochea, *Historia del imperialismo en Chile*. Santiago du Chili, 1960

Dès lors le libre-échange prôné par Ricardo, selon cette analyse, n'a pour objet que de figer les situations acquises, c'est-à-dire de conserver la prééminence industrielle britannique en cantonnant les autres pays dans un rôle de pourvoyeurs de matières premières et de produits agricoles, ainsi que de débouchés pour les produits manufacturés anglais. Un pays qui veut se développer, conclut List, doit rejeter la doctrine de Ricardo et protéger au contraire ses « industries naissantes » de la concurrence destructrice des pays plus développés.

## **2) La Grande-Bretagne devient elle-même victime de son obsession du libre-échange au début du XXème siècle.**

Le Libéralisme a été une arme qui a permis à la Grande-Bretagne de conquérir les marchés nécessaires à l'écoulement des surplus de sa production industrielle nationale. Mais cette arme s'est retournée contre elle à l'aube du XXème siècle, explique Paul Bairoch dans « Mythes et paradoxes de l'histoire économique » (Editions La découverte, p 222-228).

La décision du Royaume-Uni de passer au libre-échange en 1846 fut certainement bénéfique puisqu'il s'agissait du pays le plus développé du monde. Le taux d'industrialisation par habitant était plus de trois fois supérieur à celui du reste du futur monde développé et plus du double de celui de ses concurrents les plus proches comme la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis. La Grande-Bretagne jouissait d'une position dominante dans le domaine de la sidérurgie et, surtout, de l'industrie du coton, qui était alors de loin le premier produit manufacturé d'exportation. Elle possédait plus de la moitié de la capacité mondiale de production du fer et plus des deux tiers des broches à filer le coton, et sa politique commerciale libérale fut certainement un des facteurs ayant contribué à la forte croissance économique des deux décennies suivantes. Le taux de croissance annuel du PNB par habitant était de 0,6% entre 1831/1835 et 1841/1845, mais il atteignit 2,3% entre 1841/1845 et 1851/1855 et 1,8% entre 1851/1855 et 1861/1865. Ce furent les meilleurs chiffres de la croissance sur vingt années consécutives de toute l'histoire du Royaume-Uni et il faudra attendre les lendemains de la Seconde Guerre mondiale pour retrouver des taux de croissance par habitant analogues ou légèrement plus élevés.

Ce fut une erreur, ou tout au moins ce ne fut pas suffisant puisque, en 1913, le pays le plus industrialisé par tête d'habitant n'était plus le Royaume-Uni, mais les Etats-Unis qui le dépassaient de 10%. Lorsque Londres abandonna sa politique libérale, en 1932, le niveau d'industrialisation des Etats-Unis était supérieur de 50% à celui du Royaume-Uni. En outre, la Belgique et l'Allemagne n'étaient alors pas très loin derrière. Répétons-le, cette politique n'explique pas à elle seule cette évolution négative ; comme nous l'avons dit plus haut le fait de pouvoir vendre facilement dans l'Empire des produits manufacturés peu sophistiqués fut un des facteurs contribuant à retarder le moment où le besoin de modernisation se fit sentir. Mais je ne peux m'empêcher de rappeler ici une autre évolution « bizarre » examinée au chapitre 1 ; au Royaume-Uni, les années trente furent bien meilleures que les années vingt. Mais je dois m'empêcher d'ajouter que la cause principale des mauvais résultats des années vingt est le taux de change fixé à un niveau trop élevé, ce qui nuisit aux exportations. En revanche, les recherches récentes effectuées sur les années trente montrent que la décision historique de la Grande-Bretagne de revenir au protectionnisme en 1932, au terme de presque un siècle de libre-échange, est un des éléments permettant d'expliquer la prospérité de ces années trente.

Mais il semble bien que ce fut une erreur de persister dans le libre-échange dans un contexte international de protectionnisme croissant, au moment où l'avance britannique sur ses concurrents les plus proches s'amenuisait, pour n'être plus que de 30% à 40% seulement. Marshall indiquait, comme nous l'avons vu au chapitre 2, qu'« il est absolument nécessaire, si l'Angleterre veut maintenir un rang élevé dans le monde, qu'elle ne néglige aucune occasion

d'accroître la vigilance de sa population industrielle en général et celle des patrons en particulier. Dans cet objectif, il n'est pas de moyen plus efficace que le plan consistant à maintenir ses marchés ouverts aux nouveaux produits des autres Nations, plus spécialement ceux qui sont nés du génie inventif américain ou de la pensée systématique et de la formation scientifique allemandes ».

Marc Chervel<sup>9</sup> ajoute : « La déclaration la plus significative est sans doute celle du général Grant, héros de la guerre de sécession, devenu Président des Etats-Unis à la fin des années 1860 : *« Pendant des siècles l'Angleterre a pratiqué le protectionnisme, elle l'a poussé à l'extrême et en a obtenu des résultats satisfaisants. Il ne fait pas de doute qu'elle doit sa force actuelle à ce système. Depuis deux siècles, elle a jugé profitable d'adopter le libre-échange, car elle pense que le protectionnisme ne peut plus rien lui apporter. Alors très bien, Messieurs ; la connaissance que j'ai de mon pays me porte à croire que dans deux cents ans, lorsque l'Amérique aura tiré du protectionnisme tout ce qu'il peut lui offrir, elle adoptera également le libre-échange ».*

La prédiction est remarquable, mais il n'a fallu que cent ans ; c'est après la Seconde Guerre mondiale, leur suprématie industrielle étant fermement assurée, que les Etats-Unis commencèrent à se faire les champions du libre-échange. Dans le titre de son ouvrage *« Kicking away the ladder »*, Chang donne joliment l'image de l'échelle du protectionnisme qui a permis aux pays maintenant développés d'accéder à la richesse, échelle rejetée d'un coup de pied pour l'interdire maintenant aux pays pauvres ou aux pays technologiquement en retard en les soumettant au libre-échange ».

### **3) Les « Trente glorieuses » ne sont pas, en Occident, le fruit du libéralisme.**

Marc Humbert<sup>10</sup> démontre que la relation supposée exister entre libéralisme et reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est une fable.

La main invisible est en fait la loi du plus fort, la loi de la jungle. Pendant les années 1950 à 1990, les populations des pays occidentaux et leurs territoires, s'en sont bien arrangés et même avec des taux de chômage relativement élevés, le niveau de vie moyen s'y est amélioré, la grande pauvreté a reculé de manière considérable tout comme s'y sont épanouies nombre de caractéristiques de la qualité de la vie (durée de vie, confort de l'habitat, réduction du temps de travail et extension des loisirs, niveau de formation, etc...). Ces « acquis » semblent en péril face aux privatisations, dérégulations, libéralisations qui mettent les salariés des pays riches en concurrence avec les salariés des pays émergents. Que se passe-t-il ? C'est que l'Occident s'est enrichi d'une manière pas très orthodoxe au regard de l'idéal de la pureté des marchés. A l'intérieur de leurs frontières, les sociétés des pays riches se sont organisées sans faire confiance à la main invisible. Sous la pression des mouvements sociaux et politiques et de leurs « valeurs », ils ont mis en œuvre la protection des faibles vis-à-vis

<sup>9</sup> Membre d'AITEC ; l'indépendance nationale, la théorie économique et le développement, article paru dans *Défense et citoyen*, octobre 2003

<sup>10</sup> Professeur de Sciences Economiques, à l'Université de Rennes 1 – Extrait de son intervention lors d'un colloque tenu à la Maison des Sciences de l'Homme les 27/28 novembre 2003

des marchés et construit des « acquis » sociaux. Les pays riches ont refusé de respecter la loi des marchés pour éviter que les pauvres succombent ou se révoltent face à la loi du plus riche.

Les institutions, les lois et la redistribution ont fait les sociétés des pays riches des économies où le marché n'a qu'un rôle second. Le moteur de la création de richesse y est celui des entreprises et la régulation de la société y est assurée par l'Etat. La part des dépenses publiques en % de la « richesse » nationale produite chaque année (le Produit Intérieur Brut) est, en 2002, de 53% en France, de 35% aux Etats-Unis, de 49% en Allemagne, de 41% au Japon, etc...<sup>11</sup>. La décennie de forte libéralisation des années quatre-vingt-dix avait vu cette part passer de 33% à 41% au Japon, mais rester presque inchangée à un niveau déjà élevé pour les autres pays cités, ce qui montre pour l'ensemble des pays riches, une forte résistance, mais on ne sait si elle se poursuivra. La période antérieure avait vu une élévation quasi générale entre 1970 et 1980. La rationalité pratique était bien « morale et politique » à mille lieux de la pureté amoralisée de la raison scientifique.

Dans le même temps, l'Occident et les pays du Nord pratiquaient chacun, vis-à-vis de l'extérieur la protection à l'entrée sur leur territoire et la dure loi des marchés à l'entrée sur les autres territoires. Il s'agissait de s'ouvrir sur les marchés extérieurs. Tant que l'Occident produisait des biens dont le Sud était friand tout en étant incapable de les produire, il n'y avait aucune grande difficulté pour lui de s'afficher en faveur des libres marchés mondiaux. Dès 1960 sur le coton, puis pour tout le textile à partir de 1973, l'Occident est devenu très protectionniste avec l'accord multifibre contingentant les entrées de marchandises textiles étrangères. Ce n'était pas nécessaire et ce ne l'est toujours pas pour des produits plus sophistiqués, par exemple les véhicules automobiles du Sud ; pour l'essentiel ceux produits au Sud le sont dans des usines localisées là-bas par des firmes du Nord ; mais les Européens et les Nord-Américains ont dû se protéger des automobiles japonaises. Bref les pays émergents (auparavant appelés les nouveaux pays industriels) ont commencé peu à peu à poser des problèmes. La protection des agriculteurs est devenue également un sujet de discordance : pourquoi donc ce secteur échapperait-il à la loi des marchés ? Depuis les origines la Politique Agricole Commune a concentré les trois quarts du budget communautaire de l'Europe (...).

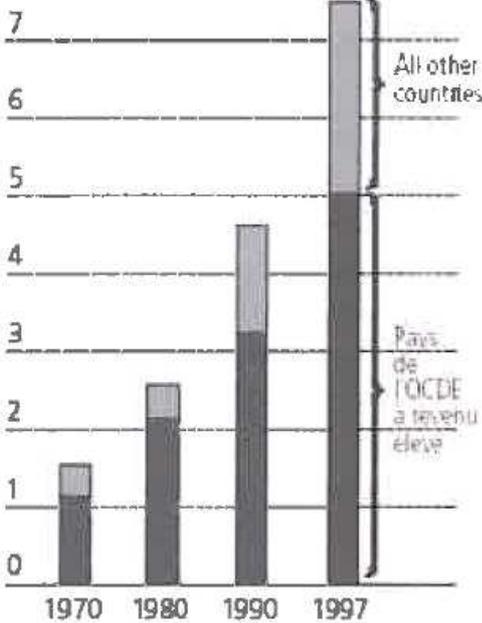
Jacques Nikonoff<sup>12</sup> ajoute que le succès politique du libéralisme commercial a à voir avec les besoins d'exportations de leurs surplus par les Etats-Unis au lendemain de la Guerre : au lendemain du conflit de 1939-1945, ce sont en effet les Etats-Unis qui ont organisé le commerce mondial en soutenant le libre-échange puisqu'ils étaient quasiment les seuls à pouvoir vendre. La guerre leur a permis une nouvelle phase d'expansion qui touche tous les secteurs. Entre 1939 et 1944, le volume des biens et services produits a augmenté de 50% aux Etats-Unis, celui des matières premières de 60%, celui des articles manufacturés a triplé, l'agriculture a augmenté sa production d'un tiers, le potentiel industriel s'est accru de 40%. Orienté vers l'effort de guerre, ce développement économique (résultant de choix politiques) aura, la paix revenue, besoin de marchés : le libre-échange et l'ouverture plus grande des frontières seront mobilisés pour lui donner des débouchés nouveaux ou agrandis. Les Etats-Unis vont mettre en place le GATT, créé sous l'égide de l'ONU.

<sup>11</sup>Pour l'Union Européenne cela fait en moyenne 48% ; la Suède culmine à 58%

<sup>12</sup> Professeur associé à Paris VIII, Président d'ATTAC

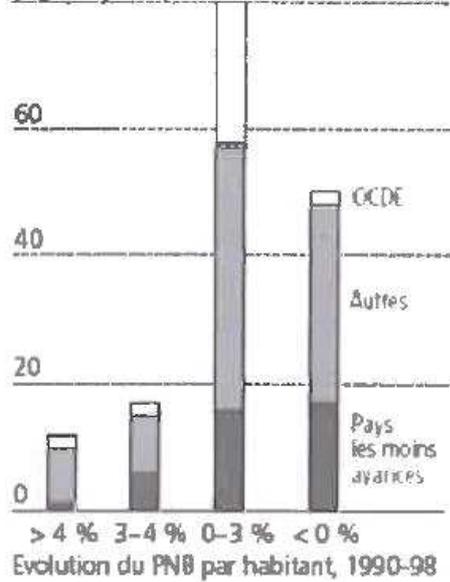
**Croissance rapide des exportations et modification des parts de marché**

Total des exportations (en milliers de milliards de dollars)



**Des lenteurs dans la progression des revenus**

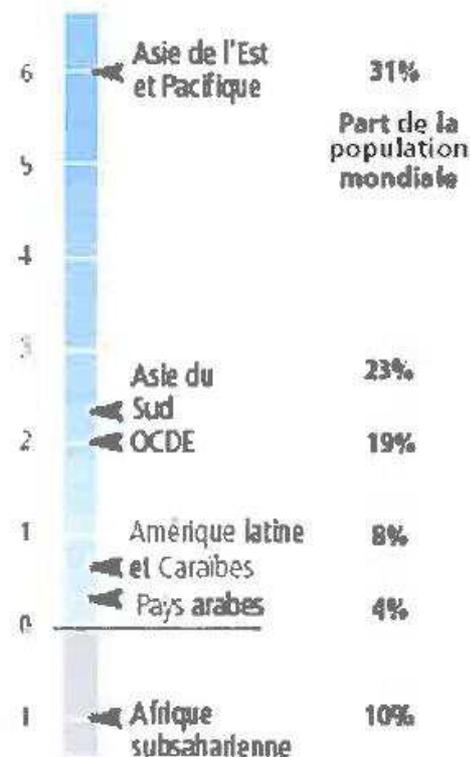
Nombre de pays



Source : Banque mondiale, 2004.

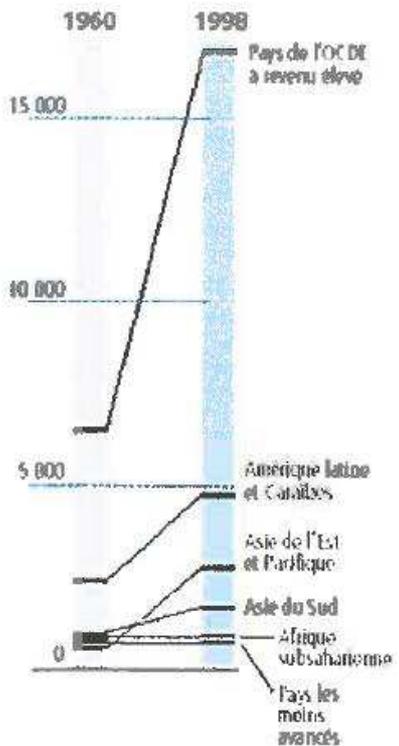
**DIAGRAMME 1.1**  
**La progression des revenus varie selon les régions**

Taux de croissance du PIB par habitant (%), 1975-99



**DIAGRAMME 1.6**  
**L'écart de revenu se creuse entre les régions**

PIB par habitant (en milliers de PPA de 1985)



.../...

#### **4) Le « miracle » asiatique des années 1970/1980 est largement dû au protectionnisme et à l'intervention étatique.**

Gérard Azoulay <sup>13</sup> souligne combien le fait que certains pays asiatiques aient réussi à sortir du sous-développement a peu à voir avec les recettes libérales.

La contradiction apparaît forte, à nombre de contradicteurs, par exemple, entre les stratégies asiatiques et les politiques économiques issues du consensus de Washington.

Les pays asiatiques ont fondé leur croissance et leur développement <sup>14</sup> sur une intervention de l'Etat dans la régulation et l'orientation de l'activité des grandes firmes privées, dans la création d'une compétitivité axée sur les nouvelles technologies et dans le maintien de rapports étroits entre les secteurs de production de biens destinés au marché domestique et ceux destinés à la production de biens destinés à l'exportation. Les interventions de l'Etat en Asie ont consisté, entre autres éléments, en l'octroi de crédits subventionnés à certains secteurs stratégiques, en un maintien de taux d'intérêts bas, en une protection des industries d'import-substitution, en un soutien à certaines activités industrielles, en l'instauration d'un secteur bancaire public, en une promotion de secteurs exportateurs et en une politique forte d'investissements dans la recherche.

La forte intervention de l'Etat a joué un rôle décisif dans la croissance et l'accumulation en Asie.

La « gouvernance du marché » comporte plusieurs éléments : la conception et la formulation par l'Etat d'une vision stratégique du développement en constitue l'élément premier. Cette vision stratégique se traduit par la mise en œuvre d'une politique industrielle comportant des investissements productifs dans certains secteurs stratégiques et certains nouveaux secteurs industriels aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. L'Etat par le biais de sa politique industrielle planifie la croissance des secteurs stratégiques. La recherche d'une plus grande compétitivité globale de l'économie nationale notamment par l'acquisition de technologies nouvelles constitue un volet central de cette politique industrielle. Les réformes agraires, le contrôle du système financier et l'orientation du crédit, le maintien de la stabilité de prix (taux d'intérêt, taux de change, niveau des prix), la protection des entreprises nationales, la fourniture de devises étrangères, le soutien à certaines industries stratégiques, la construction d'un système national d'innovation ont constitué des éléments essentiels de cette intervention.

L'Etat régule la concurrence ; il soumet les entreprises à un projet global d'accumulation à long terme et cherche à éviter les comportements visant à l'obtention exclusive d'une rentabilité à court terme. Une protection face à la concurrence étrangère est assurée à ces secteurs.

L'intervention de l'Etat s'est aussi manifestée par une politique de subventions et une politique de crédits destinée à accroître la rentabilité des investissements. L'action sur les prix a permis une allocation des ressources différentes des mécanismes reposant sur le libre jeu du marché. Cette allocation des ressources permet la croissance des secteurs stratégiques et l'émergence

---

<sup>13</sup> Professeur associé à Paris VIII, Président d'ATTAC

<sup>14</sup> Le Japon, les NPI de première et de seconde génération (à l'exception des cités-états de Hong-Kong et de Singapour) ont mis en œuvre des stratégies d'import-substitution avant de les modifier vers l'extraversion et le développement des exportations.

de nouveaux secteurs d'activité. Les moyens de cette régulation des prix <sup>15</sup> sont entre autres éléments : la protection tarifaire du marché interne, des subventions aux exportations, l'orientation du crédit et le maintien des taux d'intérêt bas favorables aux investissements, l'appui à l'acquisition des nouvelles technologies, une politique de subvention des prix à la consommation et à la production de produits agricoles, la mise à la disposition des entreprises exportatrices de devises, une politique adaptée de taux de change. Ces différents moyens permettent d'établir des systèmes de prix relatifs différents de ceux qui auraient découlé du jeu du marché. Contrairement aux affirmations de la Banque Mondiale dans son rapport sur le miracle asiatique, les distorsions du système des prix ont été relativement fortes. L'impact favorable de ces distorsions de prix sur la croissance a été très important <sup>16</sup>.

En résumé, la constitution d'Etats « forts » <sup>17</sup> en Asie relève de nombreuses raisons. Historiquement, la menace extérieure a conduit les gouvernements à s'orienter vers une croissance rapide permettant une meilleure résistance ; l'importance géopolitique de la région durant la guerre froide a conduit à l'octroi d'une aide extérieure importante. Sur le plan culturel, la tradition d'éducation, de formation, de bureaucratie compétente, la morale, confucéenne du travail, le maintien d'un haut niveau de cohésion sociale interne ont participé à ce renforcement de l'Etat. L'intervention économique des Etats par la réforme agraire qui autorise une répartition plus égalitaire et la possibilité d'un marché, par l'ensemble des mesures de politique industrielle déjà présentées, a pu ainsi favoriser l'accumulation, rationaliser les processus de production, organiser la concurrence et placer les pays dans des créneaux spécifiques dans la division internationale du travail. Sur ce point, les Etats n'ont pas choisi entre l'industrialisation par substitution aux importations et l'industrialisation par le développement et la substitution des exportations. Ces pays ont su appliquer successivement les deux stratégies en privilégiant une, au bon moment.

## **5) Les négociations commerciales qui ont organisé une libéralisation accrue du commerce international, au lieu de favoriser les pays pauvres, ont aggravé leurs difficultés à profiter d'un hypothétique avantage comparatif.**

Françoise Nicolas a présenté une synthèse éclairante de la situation des « pays en développement face à la mondialisation » (Ramsès 2003 - Dunod, p 61 à 74), telle que les plus pauvres s'enfoncent dans la pauvreté à l'issue d'une libéralisation supposée leur bénéficier.

---

<sup>15</sup> AMSDEN (A) et SINGH (A), « Concurrence dirigée et efficacité dynamique en Asie : Japon, Corée du Sud et Taïwan », *Revue Tiers-Monde*, tome XXXV, n° 139, 1994

<sup>16</sup> LALL (S), « The East Asian miracle : does the bell toll for industrial strategy », *World Development*, vol 22, n°4, 1994. Par ailleurs, en Corée, Amsden relève une politique volontariste de prix sans rapport avec le marché destiné à favoriser le développement des secteurs stratégiques

<sup>17</sup> Au sens de Myrdal ; MYRDAL (G), « l'Etat « mou » dans les pays sous développés », *Revue Tiers-Monde*, n°37, janvier-mars 1969.54. Le renouvellement des théories orthodoxes a contribué dans certains domaines (nouvelle économie internationale, théorie de la croissance endogène, nouvelle microéconomie...) à la théorie du développement. La « nouvelle » économie du développement néo-classique, privilégiant l'individualisme méthodologique, cherche à mettre en évidence le rôle des institutions et les formes de coordination non marchandes dans la régulation des économies sous-développées. Elle reconnaît la pluralité des formes de régulation sociale, le rôle des institutions et des conventions sociales dans la cohérence des choix individuels.

La participation de l'Afrique au mouvement d'expansion des IDE est particulièrement limitée. Selon la CNUCED, la part de cette région dans l'ensemble des IDE à destination des PED serait passée de 11% pour la période 1991-1996, puis à 3,8% en 1996. La Malaisie à elle seule reçoit plus d'IDE que l'ensemble du continent africain. Par ailleurs, au sein du continent africain, la répartition est très inégale entre les pays : ainsi le Nigéria totalise 44% du total des IDE entrants de la région. De manière plus générale, les pays les moins avancés ne participent pas au mouvement général d'accroissement des flux d'IDE et leur part dans les flux mondiaux demeure inférieure à 1%.

La situation n'est guère plus favorable en matière de commerce international, une douzaine de PED regroupant à eux seuls 70% des exportations en provenance du monde en développement<sup>18</sup>. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux de biens et services n'a cessé de s'amenuiser, passant de 5% en 1950 à 2% en 1998 (OMC 1999)<sup>19</sup>. Le ratio exportations sur PIB est également en baisse ; de plus, les exportations sont toujours concentrées sur les produits de base, et les termes de l'échange ne cessent de se détériorer. Le principal problème auquel les économies africaines ont à faire face tient à la structure de leur production manufacturière et de leur spécialisation.

Même s'il n'est pas possible d'affirmer que la marginalisation est inhérente à la mondialisation, force est de constater que ce mouvement s'est accompagné de la persistance de graves inégalités entre pays riches et pays pauvres. L'Asie de l'Est est la seule région à avoir enregistré une convergence de son niveau de vie vers celui observé dans les économies industrialisées : le niveau de revenu par tête a augmenté dans cette région de 6% par an en moyenne au cours de la dernière décennie<sup>20</sup>, alors qu'il a chuté dans le cas des économies africaines sur la même période (-0,3% par an pour la période 1989-1998). Le revenu moyen par tête de cette région en termes réels était en 1998 sensiblement inchangé par rapport au niveau de 1970<sup>21</sup>. Au sein du groupe des économies en développement, seuls les pays arabes enregistrent des performances aussi médiocres.

En dépit de la décrue continue des tarifs douaniers, la croissance mondiale n'a cessé de s'effriter : 3,8% (1973-1979) ; 3,3% (1980-1989) ; 3,0% (1990-1998). Et le rapport de 2003 du PNUD indique que ce sont les pays pauvres qui ont abaissé le plus leurs barrières douanières depuis 10 ans, pour n'en tirer qu'une augmentation de moitié du volume de leurs échanges internationaux, quand les autres pays voyaient ceux-ci doubler.

---

<sup>18</sup> Le même groupe de pays (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Chine, Hong-Kong, Malaisie, Corée, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Indonésie) absorbe 80% des flux d'investissements et plus de 90% des flux de portefeuille à destination des PED (Nayyar 2000)

<sup>19</sup> La part de l'Afrique dans le commerce des marchandises est passée de près de 7% dans les années 50 à 2,4% en 1998, alors que parallèlement celle des 6 pays commerçants d'Asie de l'Est a augmenté de 3 à près de 10% (OMC 1999)

<sup>20</sup> Sous l'effet de la crise financière de 1997-1998, le revenu par tête a toutefois connu une croissance négative (-1,1%) en 1998

<sup>21</sup> En ce qui concerne les pays d'Afrique subsaharienne, les performances en termes de croissance du PIB, qui semblent s'être améliorées, sont trompeuses dans la mesure où elles ne sont pas accompagnées d'une meilleure maîtrise de la croissance démographique.

Les tarifs douaniers et leur réduction après les négociations d'Uruguay, dans certains pays ou groupes de pays (pourcentage)								
Catégorie de produits	Union Européenne		Etats-Unis		Pays pauvres		Pays riches	
	Tarifs douaniers	Réduction						
Agriculture *	15,7	-5,9	10,8	-1,5	17,4	-43,0	26,9	-26,9
Textiles	8,7	-2,0	14,8	-2,0	21,2	-8,5	8,4	-2,6
Métaux	1,0	-3,3	1,1	-3,8	10,8	-9,5	0,9	-3,4
Produits chimiques	3,8	-3,3	2,5	-4,9	12,4	-9,7	2,2	-3,7

\* ces données ne tiennent pas compte des produits de la pêche, mais intègrent les équivalents tarifaires des obstacles non tarifaires.  
*Source* : Finger et Harrison, 1996

Echanges : ceux qui tirent parti des opportunités... et les autres		
	Exportations de biens, de services et de revenus (en milliards de dollars de 1995)	
	1990	2001
Développement humain élevé	3959	7602
Développement humain moyen	780	1599
Développement humain faible	41	61

*Source* : Calculs du bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après des données sur les exportations et le déflateur du PIB provenant de Banques mondiale, 2003i.

## 6) L'histoire enseigne aussi que l'acquisition d'un avantage comparatif n'est qu'une situation précaire que peut balayer un rival agressif.

Les délocalisations successives « d'usines tournevis » à la recherche de la main-d'œuvre la moins chère en attestent aujourd'hui. Demain certains pays pétroliers... Mais les histoires de la ruine des planteurs de coton du Sud des USA, celle des producteurs de canne à sucre des Caraïbes, celle des cultivateurs de cacao du Vénézuéla, comme celle des éleveurs d'hévéa du Brésil nous enseignent que l'instabilité dans les spécialisations internationales est une affaire ancienne. Citons, narrée par Eduardo Galeano <sup>22</sup>, l'incroyable épopée de la soudaine décadence de Manaus à la suite du vol de quelques plants d'hévéa au début du XX<sup>ème</sup> siècle

Priestley avait observé, vers 1770, que la gomme servait à effacer les traits de crayon sur le papier. Soixante-dix ans plus tard, Charles Goodyear découvrit, en même temps que l'Anglais Hancock, le procédé de vulcanisation du caoutchouc, qui le rendait souple et inaltérable aux variations de température. Dès 1850, on revêtait ainsi les roues des véhicules. A la fin du siècle, l'industrie automobile surgit aux Etats-Unis et en Europe et, avec elle, le besoin de pneumatiques

<sup>22</sup> ED. Galeano (les veines ouvertes de l'Amérique Latine, p. 124-127)

s'accrut considérablement. En 1890, l'arbre à caoutchouc rapportait au Brésil un dixième des revenus fournis par l'exportation ; vingt ans plus tard, la proportion était de 40%, les ventes atteignant presque le niveau de celles du café, qui était vers 1910 au zénith de sa prospérité. La plus grande partie de la production du caoutchouc provenait alors du territoire d'Acre, que le Brésil avait arraché à la Bolivie au terme d'une campagne fulgurante<sup>23</sup>.

La région d'Acre conquise, le Brésil disposait de la totalité ou presque des réserves mondiales de caoutchouc ; les prix sur les marchés internationaux étaient à leur plus haut niveau et l'ère de prospérité paraissait ne devoir jamais finir.

L'odeur acide et répugnante du caoutchouc imprégnait la ville de Manaus, capitale mondiale du commerce auquel il donnait lieu. En 1849, Manaus comptait cinq mille habitants ; un peu plus d'un demi-siècle plus tard, ils étaient soixante-dix mille. Les magnats du caoutchouc y construisirent leurs demeures à l'architecture extravagante et à la décoration somptueuse avec des bois précieux venus d'Orient, des majoliques du Portugal, des colonnes de marbre de Carrare et du mobilier français. Les nouveaux riches de la forêt se faisaient livrer les aliments les plus chers, de Rio de Janeiro ; les meilleurs tailleurs d'Europe leur fournissaient costumes et vêtements ; ils envoyaient leurs enfants étudier dans des collèges anglais. Le théâtre *Amazone*, monument baroque d'assez mauvais goût, est le symbole par excellence du vertige de ces fortunes du début du siècle ; le soir de l'inauguration, le ténor Caruso chanta pour les habitants de Manaus, après avoir remonté le fleuve à travers la forêt et reçu un fabuleux cachet. La Pavlova, qui devait danser, ne peut aller plus loin que la ville de Belém, mais envoya des excuses. En 1913, le désastre s'abattit soudain sur le caoutchouc brésilien. La cote mondiale, qui avait atteint douze shillings trois ans auparavant, tomba à trois shillings. En 1900, les pays d'Orient n'exportaient encore que quatre tonnes de caoutchouc ; en 1914, les plantations de Ceylan et de la Malaisie déversèrent plus de soixante-dix mille tonnes sur le marché mondial et, cinq ans plus tard, leurs exportations avoisinaient les quatre cent mille tonnes. En 1919 le Brésil, qui avait joui du monopole presque exclusif du caoutchouc, ne fournissait plus que le huitième de la consommation mondiale. Actuellement, il achète à l'étranger plus de la moitié du caoutchouc dont il a besoin.

Que s'est-il passé ? Aux environs de 1873, Henry Wickham, un Anglais qui possédait des forêts d'hévéas au bord du Tapajos et qui était connu pour ses manies de botaniste, avait envoyé des croquis et de feuilles au directeur du jardin de Kew, à Londres. Il reçut l'ordre de récolter une bonne quantité de graines, les pépins que l'*Hevea brasiliensis* abrite dans ses fruits jaunes. Il fallait les apporter en contrebande, car le Brésil punissait sévèrement les sorties de semences : les autorités inspectaient le bateau de fond en comble. C'est alors que, comme par enchantement, un bateau de l'Inman Line s'enfonça à l'intérieur du Brésil, à deux mille kilomètres de l'escale habituelle. Au retour, Henry Wickham se trouvait parmi l'équipage. Il avait choisi les meilleures graines et, après les avoir fait sécher dans un village indigène, il les emportait dans une cabine fermée, enveloppées dans des feuilles de bananier et suspendues à des cordes qui les isolaient de l'atteinte de rats. Le reste du bateau était vide. A Belém do Para, face à l'embouchure du fleuve, Wickham invita les autorités à un grand banquet. On tenait l'Anglais pour un esprit un peu dérangé et toute l'Amazonie savait qu'il collectionnait les orchidées. Il raconta qu'il emportait, à la demande du Roi d'Angleterre, une série de bulbes d'orchidées rares destinés au jardin de Kew. Comme c'étaient des plantes délicates, expliqua-t-il, il les gardait dans un cabinet hermétiquement clos, maintenu à une température spéciale : si on l'ouvrait, les fleurs seraient perdues. Ainsi les graines arrivèrent-elles intactes sur les quais de Liverpool. Quarante ans plus tard, le caoutchouc de la Malaisie anglaise envahissait le marché mondial. Les plantations asiatiques, rationnellement organisées à partir des pousses vertes de Kew, supplantèrent facilement la production du Brésil.

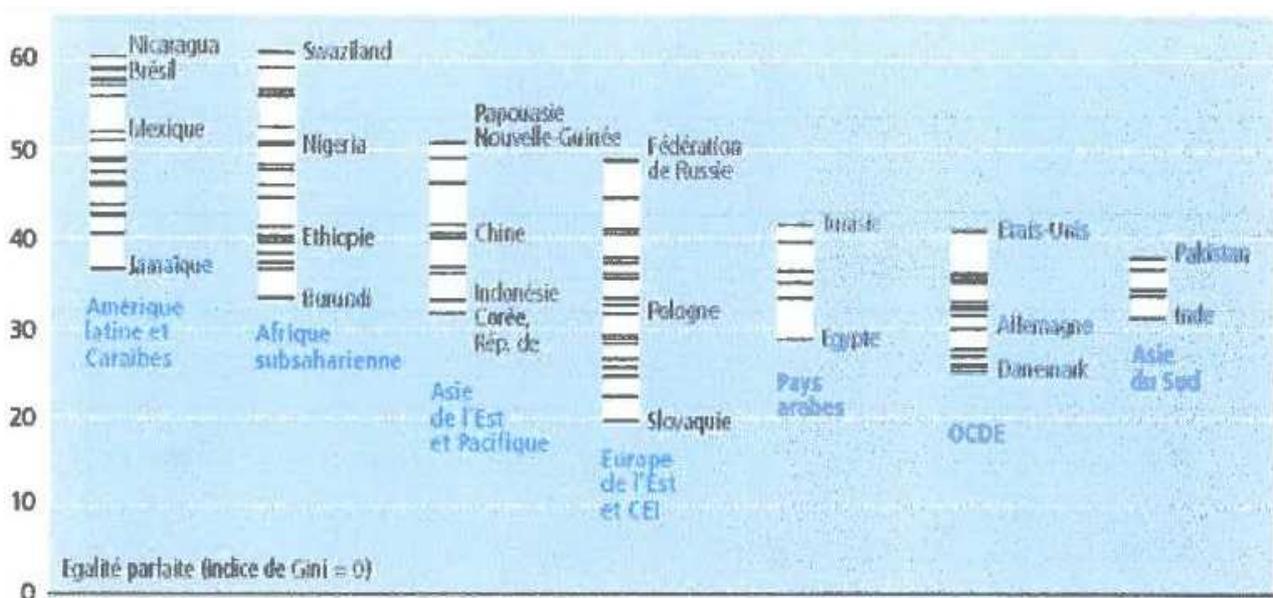
---

<sup>23</sup> La Bolivie fut amputée de presque deux cent mille kilomètres carrés. En 1902, elle reçut une indemnisation de deux millions de livres sterling et une voie ferrée qui devait lui ouvrir l'accès au Madeira et à l'Amazone.

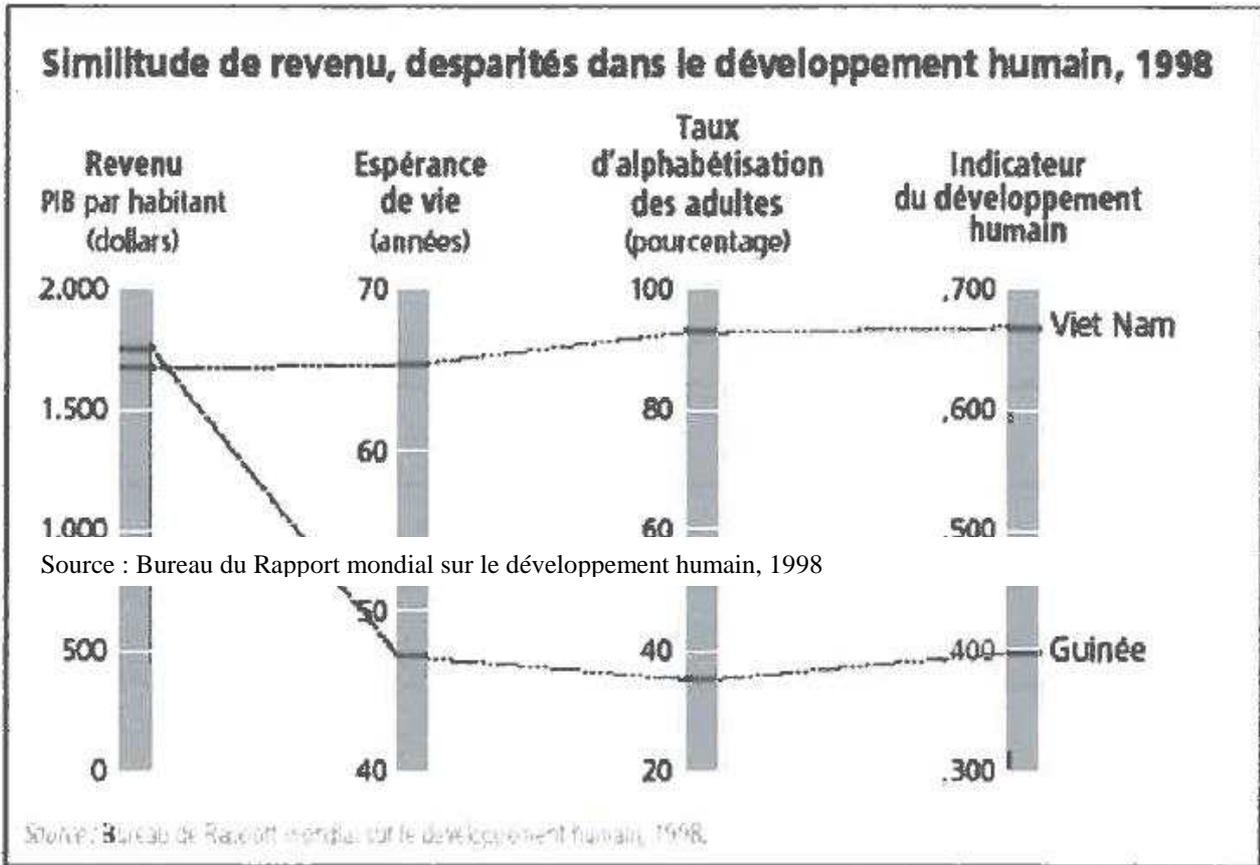
La prospérité amazonienne s'évanouit en fumée. La forêt se referma sur elle-même. Les chercheurs de fortune émigrèrent vers d'autres régions, la luxueuse colonie se désintégra. Demeurèrent, bien sûr, survivants à la grâce de Dieu, les travailleurs qui avaient été amenés de très loin et livrés au service de l'aventure étrangère. En fait, le Brésil, qui n'avait fait que répondre aux chants de sirènes de la demande mondiale en matière première, n'avait pas participé au vrai commerce du caoutchouc, à savoir son financement, sa commercialisation, son industrialisation, sa distribution. Et la sirène se tut. Avec la Seconde Guerre mondiale, le caoutchouc de l'Amazonie brésilienne connut un nouveau passager. Les Japonais occupaient la Malaisie et les Alliés avaient un besoin urgent de s'approvisionner où que ce fût. La forêt péruvienne fut elle aussi secouée par la demande<sup>24</sup>. Au Brésil, la « bataille du caoutchouc » mobilisa à nouveau les paysans du Nord-Est. Selon des révélations faites au Congrès, lorsque la « bataille » prit fin, cinquante mille morts, vaincus par les maladies et la faim, pourrissaient dans les plantations.

### Inégalités de revenu à l'intérieur des pays

Indice de Gini, 1990-98



<sup>24</sup> Au début du siècle, les montagnes couvertes de forêts d'hévéas avaient également laissé entrevoir au Pérou les promesses d'un nouvel Eldorado



**Pays affichant un recul de l'indicateur du développement humain, 1999**

IDH inférieur au niveau de 1975	IDH inférieur au niveau de 1980	IDH inférieur au niveau de 1985	IDH inférieur au niveau de 1990	IDH inférieur au niveau de 1995
Zambie	Roumanie Russie Féd. De Zimbabwe	Botswana Bulgarie Burundi Congo Lesotho Lettonie	Afrique du Sud Belarus Cameroun Kenya Lituanie Rép. De Moldavie Swaziland Ukraine	Malawi Namibie

Source : Tableau statistique 2.

## 7) Pour expliquer les écarts entre théorie libérale, consacrée par le « consensus de Washington » et réalité historique, est inventé le concept « d'Etat ami du marché ».

Françoise Nicolas constate que le poids politique et économique des Etats-Unis a permis l'affirmation d'un « diktat idéologique »<sup>25</sup>, « forgé autour de la supériorité des mécanismes de marché comme mode d'organisation économique favorable à la croissance, l'efficacité et la flexibilité. Parallèlement, la participation à la mondialisation (via, en particulier la libéralisation, l'ouverture et la dérèglementation) constituait, selon cette thèse, un facteur clé de la solution des problèmes de développement. Cette logique (...) reflète ce qu'il est convenu d'appeler le consensus de Washington ».

Frank Petiteville<sup>26</sup> explique que « dans cette vision, le rôle de l'Etat a une fonction précise : il doit s'abstenir d'interférer défavorablement avec les règles du marché (...). Les remèdes avaient pour noms désétatisation de l'économie et de la société, privatisations, déflation des fonctions publiques, autant d'objectifs poursuivis par les programmes d'ajustement structurel. Toutefois, avec la vague de « démocratisation » de l'Amérique Latine au cours de la décennie quatre-vingt, et son extension partielle à l'Afrique à partir de 1990, le discours a pris une tournure plus constructive, plus politique aussi, autour du concept de « gouvernance (...) qui prétend combiner la science politique, l'économie institutionnelle et l'économie néoclassique (...). Sur le plan politique, la fonction normative de la théorie de la gouvernance, et son ethnocentrisme imprégné des référents explicites aux canons de la démocratie occidentale et de l'Etat libéral, sont évidents (...). Ce modèle étatique ne correspond en rien à l'expérience politique des pays « miraculés du développement », qu'il s'agisse de la Corée ou du Chili (...). Le paradigme néoclassique n'échappe donc pas malgré tout à la convocation d'un Etat mythique, construit pour les besoins de la cause ».

Gérard Azoulay<sup>27</sup> constate que pour faire coller théorie et réalité, la Banque Mondiale est alors contrainte de réviser le « consensus de Washington », du moins en admettant qu'il puisse souffrir des exceptions :

A la demande du Japon, une étude va être engagée par la Banque sur les stratégies de développement mises en œuvre en Asie et sur le rôle de l'Etat<sup>28</sup> dans la dynamique de croissance et de développement. Ainsi, dès 1991, avant même la publication de l'étude, le rôle de l'Etat commence à être apprécié différemment :

*L'une des grandes leçons à retenir, c'est que l'interaction de l'Etat et du marché favorise le développement. L'expérience montre qu'on aura d'autant plus de chance d'arriver à promouvoir la croissance économique et à faire reculer la pauvreté que l'action de l'Etat et celle du marché se complètent et inversement, que leur opposition conduit à des échecs retentissants (...). Si les*

<sup>25</sup> Françoise Nicolas : les pays en développement face à la mondialisation – Ramsès 2003 – Dunod, p. 65

<sup>26</sup> Frank Petiteville : les figures mythiques de l'Etat dans l'économie du développement, Pays en développement n° 2587, octobre 1998

<sup>27</sup> Gérard Azoulay : les théories du développement, PU Rennes, p. 295

<sup>28</sup> Banque Mondiale, *Le Miracle est-asiatique. La croissance économique et les politiques publiques*, Oxford University Press, 1993

*marchés sont capables de jouer leur rôle, et qu'on les laisse faire, l'économie en profitera, et ses gains seront substantiels. Lorsqu'ils échouent et que les pouvoirs publics interviennent prudemment et à bon escient pour y suppléer, l'économie gagnera encore. Mais lorsque ces deux éléments sont réunis, les faits tendent à montrer que le tout est plus grand que la somme des parties (...). L'intervention de l'Etat n'est pas mauvaise en soi. Au contraire, elle est essentielle à de nombreux égards si l'on veut exploiter au mieux le potentiel d'une économie*<sup>29</sup>.

Une forme d'entente entre le marché et l'Etat vient alors se substituer, à la conception originale du « moins d'Etat », du rôle minimaliste de l'Etat qui, conformément aux conceptions monétaristes, constitue un obstacle à l'efficacité économique et est créateur de distorsions, dans un monde organisé autour des échanges privés. Dès lors, les succès des pays du Sud-Est asiatique sont attribués à une action convergente entre l'Etat et le marché. Cette pensée de la Banque sur « le miracle est-asiatique » constitue une étape du débat sur les fondements théoriques des interventions de l'institution. En effet, la libéralisation interne, le désengagement de l'Etat, la spécialisation internationale selon les avantages comparatifs et l'exportation de biens intensifs en travail constituent certains des éléments essentiels des stratégies issues des programmes d'ajustement structurel (cf. chapitre VI, 1). Or, ces thèses sont contradictoires avec les recettes qui ont permis aux pays asiatiques de parvenir à ces « succès ».

La Banque Mondiale va analyser ces interventions selon une logique qu'elle qualifie de *market-friendly*. Cette approche peut être résumée de la façon suivante : le caractère imparfait de l'information et de la concurrence sur les marchés justifie une intervention régulatrice de l'Etat. Cette intervention peut prendre deux formes : en premier lieu, des interventions qualifiées de « fondamentales » cherchent à assurer la stabilité macroéconomique, à encourager les investissements dans le capital humain, à mettre en place un système financier stable, à diminuer les distorsions du système de prix, et à permettre un accès aux nouvelles technologies. En second lieu, des interventions qualifiées de « sélectives » consistent en une série de mesures comme le maintien de taux d'intérêt positifs et bas, une orientation des crédits vers certains secteurs stratégiques, le soutien de certaines activités industrielles, l'intervention en faveur des exportations non traditionnelles.

Les impacts de ces deux types d'intervention sont analysés différemment : les interventions fondamentales sont considérées comme essentielles dans les réussites asiatiques parce qu'elles maintiennent la stabilité macroéconomique. Les interventions sélectives sont, par contre, jugées contre-productives. Seules les interventions visant à assurer un environnement macroéconomique stable et l'absence de distorsions dans le système de prix, sont jugées utiles. Ainsi, selon l'institution, l'expérience asiatique est difficilement exportable et ne peut constituer un modèle pour les autres pays en voie de développement. Les raisons avancées portent sur les contraintes qu'imposent la globalisation financière et la libéralisation des marchés financiers. Ces mécanismes ne pourraient, par exemple, permettre aujourd'hui aux Etats de réprimer les marchés financiers. La politique industrielle est également condamnée, faute de capacités d'analyse et d'informations suffisantes sur les échanges. Par ailleurs les règles et disciplines de l'Organisation Mondiale du Commerce interdisent certains soutiens. Seules les interventions en faveur des exportations ont joué, selon le rapport de la Banque, un rôle important en Asie du Sud-Est.

De manière générale, la Banque Mondiale considère comme « amie du marché » toute intervention ayant pour objectif de corriger une imperfection du marché. Seules les recommandations liées au respect des grands équilibres macro-économiques et à la promotion

---

<sup>29</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1991, le défi du développement*, Banque Mondiale, Washington, 1991. Les stratégies d'industrialisation mises en œuvre en Asie et l'ensemble des facteurs permettant d'expliquer ces succès ont été présentés au chapitre III, 4-2

des exportations peuvent constituer des enseignements utiles pour les pays du Sud. Autrement dit, seuls les éléments déjà présents au sein des politiques d'ajustement, donc constitutifs de ce même consensus tant contesté, peuvent être retenus de ces expériences réussies de développement. Conserver les fondements du consensus de Washington nécessitait, pour la Banque, l'intégration des expériences asiatiques ou la démonstration de leur compatibilité avec son schéma fondamental. C'est ce qu'elle parvient à faire grâce à une approche partielle des schémas asiatiques, partielle parce que limitée par les contraintes idéologiques qui sont celles du consensus.

Le caractère partiel de l'approche *market-friendly* apparaît clairement, lorsque l'on se réfère aux travaux menés autour de l'hypothèse de l'existence d'un marché régulé par l'Etat <sup>30</sup>. Wade (1995) et Amsden (1989) ont montré que les deux catégories d'interventions (fonctionnelles et sélectives) jouent un rôle essentiel dans la croissance asiatique. A l'inverse de l'approche *market-friendly* où l'Etat et le marché coexistent, Wade et Amsden <sup>31</sup> avancent l'hypothèse d'une « gouvernance du marché » (*governed market*).

## II. La théorie de l'avantage comparative est contestable et contestée dans ses fondements scientifiques.

Si l'analyse historique et factuelle porte un rude coup à la théorie de l'avantage comparatif et à ses présupposés libéraux, celle-ci a, dès son origine, fait l'objet de contestations quant à ses fondements théoriques. Nous passerons en revue les principales de ces critiques qui se situent dans plusieurs registres.

### 1) La théorie ricardienne de l'avantage comparatif : chaussures et chapeaux

Il apparaît (...) qu'un pays possédant des avantages très considérables en termes d'équipements et de qualification, et pouvant par conséquent fabriquer des produits manufacturés avec beaucoup moins de travail que ses voisins, peut, en échange de ces produits, importer une partie du blé dont il a besoin pour sa consommation, même si ses terres sont plus fertiles et si l'on peut y cultiver du blé avec moins de travail que dans le pays d'où il est importé. Deux hommes peuvent fabriquer l'un et l'autre des chaussures et des chapeaux, et l'un être meilleur que l'autre dans ces deux activités : mais dans la fabrication des chapeaux il ne peut dépasser son concurrent que d'un cinquième ou 20%, tandis que dans la fabrication des chaussures, il peut le surpasser d'un tiers ou 33% -ne sera-t-il pas de l'intérêt des deux que le meilleur s'emploie exclusivement à la fabrications des chaussures , et le moins bon à la fabrication des chapeaux ?-

### 2) Les compléments de Heckscher et Ohlin : travail et capital

Ricardo fut le premier à formuler la loi des coûts comparatifs <sup>32</sup>, comme on l'a appelée ensuite. (...) Puisque, en se spécialisant dans le domaine où l'on dispose d'un avantage relatif (en non pas seulement absolu), tout le monde gagne, le libre-échange est toujours préférable et le protectionnisme toujours un gâchis de ressources productives (...). Deux économistes suédois,

<sup>30</sup> WADE (R), *Governing the Market. Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton, Princeton University Press, 1990

<sup>31</sup> AMSDEN (A), "Third World Industrialization : "Global Fordism" or a New Model ?" *The New Left Review*, n° 182, 1990  
 AMSDEN (A), "Third World Industrialization : "Global Fordism" or a New Model ?", *The New Left Review*, n° 182, 1990

<sup>32</sup> Ou encore loi des avantages relatifs

Eli Heckscher et Bertil Ohlin, en 1933, envisagèrent le cas d'une économie avec deux facteurs de production, du travail et du capital (alors que Ricardo ne prenait en compte que les quantités de travail utilisées, d'où l'appellation de « modèle à un seul facteur » pour désigner son approche). L'un des pays, supposent-ils, est riche en travail mais pauvre en terre, alors que c'est l'inverse pour l'autre. Dans ce cas, la spécialisation est comme dans l'exemple de Ricardo, mutuellement profitable : le pays le mieux pourvu en terres a intérêt à se spécialiser dans les productions les plus gourmandes en surfaces cultivables, tandis que celui qui possède du travail en abondance a intérêt à se spécialiser dans les productions exigeant beaucoup de travail. Mais expliquent nos deux auteurs <sup>33</sup>, grâce à l'échange international, les revenus perçus par chaque facteur dans chacun des pays participant à l'échange tendent à s'égaliser.

Au fond, tout se passe comme si les deux pays -ou plus-, faute d'échanger des facteurs de production, échangeaient les produits issus de ces facteurs : on ne voit pas bien les Etats-Unis, riches en terres cultivables, exporter des hectares de terre aux Iles du Cap Vert, qui manquent de sol mais regorgent d'hommes et pourraient en exporter une partie vers les Etats-Unis. En revanche, les Etats-Unis exporteront du blé (gourmand en surfaces cultivables) et importeront du Cap Vert des produits gourmands en main-d'œuvre. Conséquence : aux Etats-Unis, la terre se revalorisera, au Cap Vert il en sera de même du travail, et l'échange, en enrichissant les deux pays, permettra de rapprocher, voire d'égaliser, les rémunérations d'un même facteur entre deux pays.

### **3) L'avantage comparatif disparaît lorsque le pays disposant des salaires les plus faibles est affecté d'un chômage élevé**

Marc Chervel <sup>34</sup> démontre que les conséquences d'un accroissement d'exportation depuis un pays développé vers un pays en voie de développement en sous-emploi (type colonie) sont (différentes) :

#### Du côté du pays développé :

Les marchés à l'exportation relativement faciles peuvent être à l'origine de profits importants pour certaines firmes ; dans le cas de marchés protégés, ils peuvent être aussi à l'origine d'une certaine sclérose. Si le pays développé est en plein emploi, celui-ci est maintenu. Si le pays est en sous-emploi, cette exportation, grâce au coefficient multiplicateur élevé, va contribuer au rétablissement du plein emploi.

#### Du côté du pays en voie de développement :

L'augmentation d'importations (l'exportation du pays développé) n'est pas équilibrée automatiquement par une augmentation correspondante des exportations. L'équilibre importations-exportations est réalisé à un niveau inférieur du PIB. Il pourrait sembler que la baisse de revenus doive être limitée du fait de la forte propension moyenne à importer, qui correspond à un multiplicateur global faible. Mais il faut tenir compte du « dualisme » de ces économies, c'est-à-dire de la faible interpénétration des secteurs modernes (très dépendants) et traditionnels (peu dépendants). On comprend que, dans ces conditions, les importations qui sont venues se substituer à des productions traditionnelles aient eu des effets dévastateurs sur ce secteur traditionnel, du fait du multiplicateur élevé ; les baisses de prix correspondant à

<sup>33</sup> Auxquels s'est joint l'économiste américain Paul Samuelson qui a complété l'analyse et formulé ce que l'on nomme « le théorème HOS » (Heckscher, Ohlin, Samuelson)

<sup>34</sup> Marc Chervel en apporte ici la démonstration

l'importation n'ont profité qu'à la fraction protégée de la population (secteur moderne, urbain) et elles sont hors de proportion.

Globalement, le jeu est à somme négative : les profits tirés par les quelques entreprises exportatrices du pays développé, quoique importants, sont sans commune mesure avec les pertes de revenus subies par les populations du secteur traditionnel des pays en voie de développement.

Pour compléter cette analyse du commerce extérieur, il faut encore prendre en compte le caractère reproductible ou non-reproductible du bien (ou du service) exporté. Dans le cas de ce commerce de type colonial, le pays en voie de développement va tenter de rétablir l'équilibre de la balance des paiements en augmentant ses exportations, d'autant plus que les importations ont été plus élevées. L'augmentation des productions, compte tenu de la demande souvent stagnante des pays développés, contribue à la baisse des cours : on entre alors dans un cycle infernal, le rétablissement de l'équilibre extérieur ne pouvant se faire qu'au détriment des autres importations et de la consommation, malgré l'occasion de ces exportations de biens non-reproductibles ou biens de patrimoine (minerais, pétrole, bois de la forêt primaire, etc...) que l'on a pu parler de « pillage du Tiers-Monde ».

En résumé, dit Françoise Nicolas <sup>35</sup>, « si le marché du travail est peu efficace, l'ouverture commerciale détruira des emplois sans en créer nécessairement de nouveaux, tout au moins pas rapidement (Stiglitz 1999). De même, les coûts de la libéralisation sont d'autant plus élevés que le pays est mal armé pour compenser les perdants éventuels ou encore que le chômage et le niveau d'inégalité de la répartition des revenus sont élevés. (...) Par ailleurs, l'ouverture complète peut exposer un pays à un plus grand risque de chocs extérieurs ; or les pays pauvres sont moins bien armés que les autres pour faire face à ces difficultés. »

#### **4) La justification des « rounds » d'abaissement des barrières douanières par la théorie de l'avantage comparatif ignore les spécificités de l'économie contemporaine qui interdisent à la plupart des pays pauvres de se doter de spécialisations avantageuses.**

L'économie du XXIème siècle n'a plus grand-chose à voir avec celle de l'époque de Ricardo, ni même avec celle des années 1960, où les inégalités dans la répartition de facteurs de production encore sommaires autorisaient encore l'espoir du « rattrapage » des pays riches par ceux qui ne l'étaient pas. Les différences indépensables apparaissent désormais inexorablement creusées par :

**-les effets de seuil en matière d'investissement** combinés avec les inégalités d'accès à la technologie et à l'information : seuls les pays consacrant des moyens colossaux à la recherche (4% de leur PIB est aujourd'hui le seuil admis) peuvent espérer continuer d'accumuler de la richesse.

Jacques Nikonoff <sup>36</sup> remarque : « avec les immenses progrès des technologies, les avantages comparatifs entre Nations relèvent de moins en moins de données naturelles, et de plus en plus de « *construits* » (...) et non comme des données naturelles. (...) Le développement du

<sup>35</sup> Françoise Nicolas : les pays en développement face à la mondialisation, Ramsès 2003 –Dunod, p. 69

<sup>36</sup> Professeur associé à Paris VIII, Président d'ATTAC

commerce international, sous le double effet de la spécialisation et de l'accélération du cycle de l'innovation, accroît l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Toutes les spécialisations ne se valent pas. Le libre-échange ne favorise pas la compétitivité mais la concentration du capital financier. »

Françoise Nicolas <sup>37</sup> signale en outre que « la seule présence des multinationales ne garantit pas que les pays d'accueil en tirent systématiquement avantage, en particulier en matière de progrès technologique. Les entreprises multinationales se montrent tout d'abord réticentes à transférer de la technologie. En outre un niveau minimal de développement des ressources humaines et des capacités technologiques locales s'imposent pour assurer l'absorption des technologies importées ».

Et pour Kien Nguyen <sup>38</sup>, « la tendance à « l'intégration mondiale » sous la domination des sept pays industrialisés les plus puissants et les mieux dotés en capital, en science et en technologie, est ainsi devenue une réalité dominante de notre époque. Le résultat en est que la hiérarchisation entre pays a aussi subi et subira encore des changements par l'apparition de « nouveaux pays industrialisés », producteurs de produits de consommation de plus haute qualité et à teneur technologique plus élevée destinés à répondre à la demande des grands marchés des Etats-Unis et d'Europe. Un petit nombre des pays capitalistes avancés va se concentrer sur les branches des sciences fondamentales et appliquées, sur l'offre de services complexes et de produits à haute teneur de « matière grise » exigeant de gros investissements hors de portée des pays « nouvellement industrialisés ». Le reste des pays « en voie de développement » continuera à exploiter ses traditionnels avantages comparatifs de pays encore enfoncés dans la pauvreté,

aux pouvoirs d'achat faibles pour devenir ceux offrant des produits de grande consommation et bon marché. Une telle *division internationale du travail* en cours de formation a créé certes de nouveaux emplois, élevé le pouvoir d'achat et amélioré le niveau de vie de la population (...) mais les inégalités de revenus entre les classes supérieures et moyennes et la majorité des autres classes laborieuses urbaines et rurales se sont creusées et n'ont jamais été aussi profondes. »

**- l'existence d'un capitalisme transnational adossé à une finance volative**, qui impose ses prix, sa fiscalité et ses normes, organise une opacité dans la gestion de ses flux interne, administre des sphères échappant au droit sur les sites miniers qu'il exploite, dans les maquiladoras et autres sweatshops qu'il délocalise à volonté. Marc Chervel <sup>39</sup> constate :

Le fonctionnement, fréquent, des entreprises dans des zones de rendements croissants, conduit à l'établissement de groupes dominants disposant d'une avance technologique. Celle-ci va leur permettre de capter les marchés étrangers et de ruiner les « industrialisations naissantes ». Si la concurrence est plus vive, leur stratégie va consister à fonctionner en surproduction et à rentabiliser le groupe sur son marché intérieur grâce à une légère majoration des prix. Le surplus disponible peut alors être écoulé sur le marché mondial à des prix de dumping, voire être purement et simplement donné au titre de « l'aide ». Cette pratique permet d'avoir la maîtrise

---

<sup>37</sup> Françoise Nicolas, op. cit. p. 70

<sup>38</sup> Kien Nguyen : préface à la traduction vietnamienne de *Histoire du capitalisme (1500-2000)*, 5<sup>ème</sup> édition mise à jour, de Michel Beaud - Editions du Monde, Nhà Xuất Bản Thế Giới, Hanoï, Vietnam, 2002

<sup>39</sup> Issues n° 49/1996 : Le commerce avec les pays en développement, dumping social ou pillage du Tiers-Monde ?

des marchés, de « créer des irréversibilités »<sup>40</sup>, de mettre en faillite ou d'interdire l'implantation d'unités concurrentes ; il sera temps, ensuite, de relever les prix<sup>41</sup>. La stratégie des entreprises multinationales consiste à implanter des établissements chargés de produire un segment particulier du produit fini dans différents pays, notamment dans les pays à bas salaires et à taux de change dépréciés. Le produit fini est réalisé dans le pays dont la clientèle est visée, grâce à l'importation des différents produits amont. Ces produits amont étant spécifiques (par exemple, pièces détachées d'un modèle particulier de voiture) n'ont pas de prix international contrôlable. En jouant sur les prix de cession entre leurs filiales, les multinationales peuvent réaliser la valeur au lieu d'une plus grande profitabilité, souvent dans un paradis fiscal où un établissement fictif est implanté ; elles se jouent ainsi des réglementations nationales (impôts sur les bénéfices, contrôle des changes, ...). Sans que l'on dispose de chiffres précis, ce commerce inter-filiales des multinationales a pu être estimé à 30% ou 50% du commerce mondial.

Si l'on observe les effets d'un accroissement des importations d'un pays développé en sous-emploi en provenance d'un pays en voie de développement (délocalisation), on constate :

Du côté du pays développé :

On ne voit pas pourquoi, par on ne sait quel miracle, l'accroissement d'importations due à la délocalisation serait automatiquement compensé par un accroissement des exportations. En fait l'équilibre importations-exportations s'établit à un niveau de PIB plus bas, d'autant plus bas que le multiplicateur est élevé. Le multiplicateur à la baisse joue à plein, contrairement au multiplicateur à la hausse dont l'effet est limité par la saturation des capacités de production. Cet équilibre importations-exportations est réalisé au même niveau qu'antérieurement ; cependant, du fait de la baisse du PIB, le taux de dépendance devient plus élevé. Cette baisse du revenu global vient s'imputer différemment, dans le court terme, sur 2 parties de la population : la partie « protégée » (services, fonctionnaires, rentiers, retraités) va bénéficier de la baisse des prix des produits due à l'importation tandis que tout le poids du transfert d'activité vient s'imputer sur le revenu des salariés du secteur « exposé ». Le rétablissement nécessaire des équilibres des comptes (budget de l'Etat, caisses de retraite, sécurité sociale) conduit progressivement à estomper cette différenciation : à moyen terme, ce sont toutes les catégories de la population qui sont concernées par la baisse du revenu global.

Du côté du pays en voie de développement :

Le gain de revenus correspondant à l'accroissement d'exportations est distribué dans le secteur moderne, qui a un taux multiplicateur d'autant plus faible que ce secteur est peu intégré dans l'économie nationale et que les capacités de production des secteurs de base (agriculture notamment) sont saturées à court terme. Ces opérations de délocalisation apparaissent d'une certaine manière comme symétrique des opérations de commerce colonial analysées précédemment. Certes elles permettent de créer quelques revenus auprès des salariés des pays en voie de développement ; encore faut-il préciser que ces salaires peuvent être extrêmement faibles<sup>42</sup> (c'est la raison d'être de la délocalisation). Pour l'essentiel cependant, ces délocalisations permettent de dégager des profits importants pour quelques industriels-commerçants internationaux : ainsi dans le cas d'une paire de chaussures Nike à 400 francs, on

---

<sup>40</sup> La mondialisation de l'économie, Problèmes économiques n° 2415, mars 1997, p. 7

<sup>41</sup> Ricardo, reprenant Adam Smith rend compte de ce type de mécanismes de domination dans son chapitre XXXV sur le « commerce colonial »

<sup>42</sup> Les coûts de main d'œuvre dans ces pays peuvent être de 10 à 40 fois inférieurs à ce qu'ils sont en France. *Rapport d'information n° 337*, J. Arthuis, Sénat, Session 1992-93

a pu estimer les frais de distribution, de vente, de publicité... à près de 250 francs, tandis que les salaires versés aux ouvriers s'élevaient à 0,70 franc, soit moins de 2 pour 1000 du prix de vente ; dans cette même firme les appointements des 13 membres du conseil d'administration correspondent aux salaires d'environ 13.000 ouvriers<sup>43</sup>. Cette industrialisation sans véritables investissements structurants est fragile et volatile<sup>44</sup> et il est douteux que l'on puisse espérer fonder un développement durable à partir de telles opérations.

Globalement ce cas correspond à nouveau à un jeu à sommes négative : les avantages, faibles et transitoires, pour la main d'œuvre du pays en voie de développement étant sans commune mesure avec les pertes de revenus et d'emplois dans le pays développé, avec leur cortège d'aggravation du chômage, de pauvreté nouvelle et d'exclusion.

## **- la vulnérabilité d'Etats affaiblis dont la marge de manœuvre est très étroite**

Kien Nguyen recommande de « prendre en compte l'articulation, dans les années 1970 et 1980, entre les finances, la monnaie, l'industrie et les services dans les pays « nouvellement industrialisés » (NICs), donnant naissance à des structures nationales de dépendance sur la base de la spécialisation et des avantages comparatifs que possèdent ces pays *sous l'hégémonie des stratégies des banques et de la finance internationales*. L'interdépendance entre pays est, de ce fait, inséparable des rapports de domination ouverts des pays du Nord les plus puissants sur les plans économique, financier et *militaire*. Les effets les plus saillants sur les sociétés des pays avancés comme sur ceux « en développement » se traduisent par les collusions et la corruption, la prévarication, les fraudes fiscales, qui pervertissent le fonctionnement des économies nationales. Les pouvoirs de régulation des Etats s'amenuisent en ouvrant la voie au libre jeu des lois du marché échappant aux pouvoirs de contrôle des Etats nationaux enserrés dans les liens de dépendance mondialisés et soumis aux effets de collusion des classes dominantes de l'intérieur et de l'extérieur. C'est dans toutes ces causes qu'il faut chercher la raison profonde des crises financières et économiques des pays « en voie de développement », dont le point culminant a été la crise de l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord-Est dans les années 1997-1998. (...) Dans l'état actuel des relations internationales et de l'économie mondialisée, qu'ils soient encore des pays agricoles ou des pays « semi-industrialisés » s'élevant au statut de pays « nouvellement industrialisés », les pays « en voie de développement » du Sud voient leur souveraineté et leur indépendance nationales s'éroder en perdant progressivement leur pouvoir d'initiative, ce qui rend hors de leur portée leur ambition annoncée de rattraper les pays capitalistes avancés ».

## **5) Les approches institutionnalistes contestent que la régulation par la seule concurrence réalise l'optimum économique, et encore moins social**

Si les précisions données par Heckscher et Ohlin n'ont pas remis en cause la démonstration de Ricardo, d'autres chercheurs, en intégrant dans le modèle de l'avantage comparatif des hypothèses reflétant la réalité des mécanismes de prise de décision à l'origine de la spécialisation des pays, aboutissent à des conclusions très éloignées de l'intuition initiale. Ainsi le théorème de Stolper-Samuelson et le modèle de Rogowski soulignent-ils que l'existence de

<sup>43</sup> *Les délocalisations d'activités industrielles et de service*, problèmes politiques et sociaux n° 729, La Documentation française, juin 1994 (p. 20)

<sup>44</sup> *Soit que, par un effet de cascade, ces activités viennent à nouveau à être délocalisées dans des pays à salaires encore plus faibles, soit qu'elles viennent à être relocalisées dans le pays développé*

fortes oppositions d'intérêts au sein d'un même pays conduit à des prises de décision qui se situent dans un autre champ logique, celui de la régulation politique assurée par l'Etat, dont l'une des plus fréquentes est un protectionnisme au moins sectoriel. Les pays ne feront alors pas toujours le choix le plus conforme à la théorie de l'avantage comparatif.

### **Le théorème de Stolper-Samuelson** <sup>45</sup>

Le théorème de Stolper-Samuelson se déduit logiquement de celui d'Heckscher-Ohlin. Comme on l'a vu, sous les hypothèses de mobilité parfaite des facteurs entre les branches et d'immobilité totale des facteurs entre pays, les facteurs de production doivent se diriger vers les branches qui se développent, c'est-à-dire celles qui utilisent relativement le plus le facteur abondant. Dans ces conditions, le prix des facteurs abondants s'accroît et le prix des facteurs relativement rares diminue. On doit donc constater une modification de la répartition en faveur des facteurs relativement abondants. Si on prend l'exemple de l'Australie ouvrant ses frontières commerciales, il doit se produire une augmentation de la part des revenus allant aux propriétaires de la terre (augmentation de la rente foncière) et une diminution de la part des salaires.

Le point essentiel est que la modification de la répartition des revenus n'est pas seulement relative : les facteurs abondants doivent voir leur rémunération *absolue* augmenter (augmentation de la rente en termes absolus) et les facteurs rares doivent voir leur rémunération diminuer *en termes absolus* (diminution du salaire réel). Le théorème de Stolper-Samuelson met donc en évidence des *oppositions d'intérêts* qui tiennent aux gains absolus : des groupes sociaux voient leur revenu s'accroître à la suite du libre-échange et d'autres voient leur revenu diminuer. Le libre-échange est donc par nature conflictuel. Pour résoudre le conflit, il faut imaginer une indemnisation des perdants par les gagnants. Cette indemnisation permet, en principe, d'éviter qu'aucun groupe social ne perde au libre-échange car, sous les hypothèses habituelles, le libre-échange augmente le revenu national *global*, offrant donc la possibilité théorique pour que les gagnants indemnisent les perdants tout en enregistrant un gain net (argument qui permet de considérer que le libre-échange est « optimal au sens de Pareto »). Si la compensation est théoriquement possible, elle pose néanmoins une question éminemment *politique*, celle des procédures par lesquelles vont se nouer des compromis sociaux et se mettre en place les mécanismes redistributifs permettant l'indemnisation.

La prise en compte des conditions sociopolitiques de la mise en place du libre-échange ou de la libéralisation commerciale doit donc conduire à relativiser les propositions doctrinales quelquefois dogmatiques de certains économistes qui, surtout en cette ère de glorification de la mondialisation, affirment de façon unilatérale que le libre-échange ou l'ouverture commerciale est toujours une bonne chose pour la société. Si les groupes sociaux qui sont les gagnants de la mondialisation s'accrochent à leurs gains et ont la force politique nécessaire pour s'opposer à des prélèvements, et si en même temps la légitimité des processus redistributifs au sein des Nations est en crise, les affirmations des économistes s'affaiblissent grandement. Le théorème de Stolper-Samuelson démontre sur cette base que le groupe social propriétaire du facteur qui, dans une nation, est abondant a intérêt que son pays pratique le libre-échange ; inversement, le groupe détenteur de la ressource rare a intérêt à la protection.

Le théorème prédit les préférences opposées dans les pays où le capital est rare et le travail abondant, par exemple les pays en développement.

Dans l'approche factorielle, la protection va être expliquée par un comportement de « préservation de revenus » par les groupes sociaux propriétaires des facteurs rares (ce que l'on peut appeler des « rentes » dans une acception large). Evidemment, sous sa forme élémentaire à deux facteurs, l'explication ne peut prétendre couvrir l'ensemble des cas de figure, très variés, que l'on trouve dans la réalité. Un modèle à deux facteurs se révèle extrêmement

<sup>45</sup> Gérard Kébabdjian : les théories de l'économie politique internationale – Points Economie, 1999, p. 54 à 65

pauvre et ne permet pas de décrire la variété des situations. Mais d'un autre côté, la multiplication du nombre de facteurs conduit à diluer l'analyse et, si ce nombre devient très important, il finit par faire perdre toute force au modèle. En outre, pour des raisons logiques, le nombre de facteurs doit rester inférieur au nombre de secteurs pour la validité du théorème de Stolper-Samuelson.

### Le modèle de Rogowski

La voie moyenne explorée par Rogowski (1989) s'avère efficace pour l'étude des situations historiques et éclairante pour l'analyse de la période actuelle. La maquette utilisée par Rogowski retient trois facteurs : capital, travail et terre.

En croisant la possibilité pour que le ratio terre/travail soit élevé ou faible avec la possibilité pour que le ratio capital/travail soit élevé ou faible (ce qui est respectivement repéré par les deux cas : économie avancée et économie retardée), on obtient quatre configurations.

Deux types dominants de conflits peuvent être définis dans le cadre de la figure 3. Il y a *conflit de classes* quand la terre et le capital sont simultanément abondants ou rares : les intérêts des capitalistes et des propriétaires terriens sont identiques et s'opposent à ceux des travailleurs (types I et IV). Il y a *conflit ville-campagne* quand le capital et le travail sont simultanément abondants ou rares, donc quand les capitalistes et les travailleurs partagent les mêmes intérêts face aux propriétaires terriens (types II et III). Les types I et IV correspondent aux sociétés dominées par des conflits de classes (conflit de classes dans une économie avancée (type I), conflit de classes dans une économie retardée (type IV), et les types II et III aux sociétés dominées par les conflits ville-campagne (industrie-agriculture), conflit qui sont eux-même de deux types selon que l'économie est avancée ou non.

		RATIO TERRE/TRAVAIL	
		Elevé	Faible
RATIO CAPITAL/TRAVAIL	Elevé (économie avancée)	- <b>Abondant</b> ○ <i>Capital</i> ○ <i>Terre</i> - <b>Rare</b> ○ <i>Travail</i>	- <b>Abondant</b> ○ <i>Capital</i> ○ <i>Travail</i> - <b>Rare</b> ○ <i>Terre</i>
	Faible (économie retardée)	- <b>Abondant</b> ○ <i>Terre</i> - <b>Rare</b> ○ <i>Capital</i> ○ <i>Travail</i>	- <b>Abondant</b> ○ <i>Travail</i> - <b>Rare</b> ○ <i>Capital</i> ○ <i>Terre</i>

*Figure 3*  
*Les quatre types principaux de dotations factorielles dans le modèle capital-travail-terre*

Si l'on envisage maintenant le contexte international, on a pour chacun des quatre cas deux états possibles selon que le contexte international est à l'ouverture (et/ou à l'expansion du commerce) ou à la fermeture (et/ou au rétrécissement du commerce international). On a donc au total huit configurations possibles. Ainsi, dans un contexte d'ouverture internationale et d'expansion du commerce (suscitées par exemple par un abaissement des coûts de transport, une diminution du risque et simultanément par un démantèlement des barrières douanières), les pays répondant au type I vont être caractérisés par une coalition des propriétaires terriens et des capitalistes réclamant une libéralisation du commerce extérieur tandis que le groupe des salariés va réclamer le maintien des pratiques protectionnistes.

On retiendra donc l'idée que la protection (le libre-échange) est le résultat d'un choix collectif commandé par la coalition des groupes détenteurs de facteurs rares (de facteurs abondants).

Concernant la période actuelle, la terre et le groupe social des propriétaires terriens ne semblent pas devoir jouer un rôle central dans l'analyse. Rogowski suggère que, le « capital humain » étant devenu un facteur de production important dans la période actuelle, il faudrait utiliser un modèle comportant les trois groupes sociaux suivants : capitalistes, travailleurs non qualifiés et travailleurs qualifiés.

Dans le prolongement de l'analyse de Rogowski, il est possible de construire une maquette susceptible d'éclairer la période actuelle. Pour cela, on peut adopter une représentation qui retient trois facteurs de production : capital, travail non qualifié et travail qualifié. Les effets de la libéralisation du commerce extérieur sur la répartition factorielle des revenus peuvent alors être décrits dans un tableau comparable à celui utilisé par Rogowski (figure 3). Quatre configurations peuvent être distinguées (figure 4). L'intérêt de cette maquette est de permettre d'envisager des possibilités de *positionnement différent des pays* à l'égard de la mondialisation. Au lieu de se focaliser sur l'existence d'une relation générale liant l'accroissement des inégalités à la mondialisation, l'approche prend en compte l'hétérogénéité des pays et met en évidence le fait que les inégalités de revenus (voire de salaires) peuvent aussi bien augmenter que *diminuer* à la suite de l'ouverture commerciale.

Dans les pays riches (« économie avancée », c'est-à-dire les pays dans lesquels le capital est abondant), les capitalistes, qui sont propriétaires d'un facteur de production relativement abondant, sont favorables au libre-échange. Deux cas peuvent se produire. Si le travail qualifié est lui-même abondant, il peut se créer une coalition favorable à la libéralisation. La libéralisation du commerce extérieur se ferait alors au détriment des travailleurs non qualifiés (type II : ce cas pourrait correspondre à la France ou aux Etats-Unis). Les salaires des travailleurs non qualifiés diminueraient à la suite de la libéralisation, et les salaires des travailleurs qualifiés augmenteraient, ce qui signifie un accroissement de la dispersion des salaires. Si, en revanche, le travail qualifié est rare et le travail non qualifié abondant, il peut se créer une coalition favorable à la libéralisation d'un type différent, une coalition qui se ferait au détriment des travailleurs qualifiés (type I : ce cas pourrait, par exemple, correspondre aux nouveaux pays industrialisés et pays émergents).

Dans les pays retardés (au sens où le capital est un facteur rare), il faut distinguer deux groupes de nations selon que le travail qualifié est un facteur relativement rare ou relativement abondant.

		RATIO TRAVAIL NON-QUALIFIE/TRAVAIL QUALIFIE	
		Elevé	Faible
RATIO CAPITAL/TRAVAIL NON QUALIFIE	Elevé (économie avancée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Abondant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capital</li> <li>○ Travail non qualifié</li> </ul> </li> <li>- <b>Rare</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail qualifié</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Abondant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capital</li> <li>○ Travail qualifié</li> </ul> </li> <li>- <b>Rare</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail non qualifié</li> </ul> </li> </ul>
	Faible (économie retardée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Abondant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail non qualifié</li> </ul> </li> <li>- <b>Rare</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capital</li> <li>○ Travail qualifié</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Abondant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travail qualifié</li> </ul> </li> <li>- <b>Rare</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capital</li> <li>○ Travail non qualifié</li> </ul> </li> </ul>

*Figure 4*  
Les quatre types principaux de dotations factorielles dans le modèle capital-travail non qualifié / travail qualifié

Dans le premier groupe (type III), le travail qualifié est un facteur rare mais le travail simple est abondant. On peut considérer que ce cas est représentatif des *pays en développement du Sud*. La libéralisation doit alors se traduire par une amélioration des salaires de base et simultanément par une baisse des salaires des travailleurs qualifiés, donc par une *diminution des disparités de salaires*. Dans le second groupe (type IV), le travail qualifié est un facteur abondant et le travail simple un facteur rare. On peut associer à ce cas de figure, par exemple, les *pays de l'Est* après l'effondrement du système socialiste, pays qui disposent d'un travail qualifié abondant du fait de l'inflation de diplômés générée par le système de formation socialiste. La libéralisation devrait alors se traduire par une baisse des salaires des travailleurs non qualifiés et une hausse des salaires des travailleurs qualifiés, donc par un accroissement des disparités de salaires. Les perdants dans les ex-pays communistes devraient également être les « capitalistes » (capital relativement rare), mais ce dernier groupe n'a aucun sens en raison de la nature de la propriété avant l'effondrement du communisme ; en revanche la perte a un sens en termes « industriels » : il doit se produire une dévalorisation massive du capital.

La maquette permettrait de comprendre pourquoi les conflits de classe traditionnels ne sont plus structurants dans la période actuelle. Dans les pays anciennement industrialisés (type II), les conflits entre groupes sociaux concernant l'ouverture commerciale serait un facteur de division au sein de la « classe des travailleurs », une classe qui ne partagerait plus les mêmes intérêts car divisée du fait de la symétrie dans la propriété du « capital savoir ». Un conflit nouveau apparaîtrait, opposant les travailleurs qualifiés disposant du capital humain, favorables à l'ouverture économique et partageant les mêmes intérêts que les capitalistes, et les travailleurs non qualifiés ne disposant que de leur « force de travail ». La séparation du travail manuel et du travail intellectuel se métamorphoserait ainsi en un réel conflit de classes. Dans les pays du type I au contraire (type qui correspondrait au cas des pays émergents), les gagnants seraient les capitalistes et les travailleurs non qualifiés (les perdants seraient les travailleurs qualifiés), offrant ainsi une base pour des coalitions de caractère populiste entre les groupes sociaux situés en haut et au bas de l'échelle sociale.

## **6) D'autres recherches démontrent que la coopération entre les acteurs, éventuellement aidée de l'intervention de la puissance publique, peut offrir des solutions plus satisfaisantes.**

La concurrence sauvage ne produit pas automatiquement l'optimum économique. La « main invisible du marché » a ses limites. La coopération peut réaliser un meilleur optimum collectif. Une illustration des vertus de la coopération est donnée par l'exemple célèbre du « dilemme des prisonniers » : ceux-ci ont intérêt à se concerter et à nier avoir commis un délit, ce qui leur vaudra un total de peines inférieur à celui qui résulterait de l'aveu.

Marc Humbert cite, comme autre exemple, Paul Fabra qui, il y a quelques années donnait, dans le journal *Le Monde*, « l'exemple d'un notaire qui taperait à la machine plus vite que sa secrétaire ; mais il est encore (heureusement) meilleur qu'elle à rédiger des contrats : il ne va pas et rédiger les contrats et taper à la machine : la spécialisation est avantageuse. (...) On peut convenir (préférable) que le « supérieur » transmette un peu de son savoir, en coopérant avec « l'inférieur » : que le notaire donne des cours de dactylo à sa secrétaire (...), que le pays plus productif transfère de la technologie à celui qui l'est moins et puis on négociera ce que chacun fera en fonction de ce que l'on veut avoir comme production totale compte tenu des aspirations démocratiquement décidées des uns et des autres ». Transposée à la macroéconomie, la parabole du dilemme du prisonnier encourage donc les coopérations économiques entre pays. L'un des modèles en est l'Union Européenne.

Mais, au-delà, ce sont les fondements économiques mêmes des méthodes de calcul des « coûts » et des « avantages » de la théorie libérale que des économistes ont commencé de contester.

Ainsi Marc Chervel, après avoir cité « Maurice Allais, notre prix Nobel d'économie (qui) a écrit dans le Figaro <sup>46</sup> : « Dans les conditions actuelles, la mise en œuvre sans restriction d'un libre-échange total ne peut qu'aboutir à des spécialisations économiques indésirables, génératrices de déséquilibres et de chômage, et entraîner pour l'économie des pertes bien supérieures aux gains qu'il est supposé pouvoir générer, » ajoute :

En effet, dans un contexte de chômage, le développement du « libre commerce international » (qu'il s'agisse des délocalisations dans les pays à bas salaires ou qu'il s'agisse plus généralement d'une insertion plus poussée dans le commerce mondial) conduit aux « proportions gigantesques des phénomènes destructeurs » dont parlait Marx (fermetures d'usines, accroissement du chômage). Certes, cette mondialisation va se traduire par des transferts d'emplois entre les pays mais là n'est pas l'essentiel. Cette mondialisation va avoir deux conséquences autrement importantes : d'une part elle va ouvrir des possibilités infinies à la spéculation internationale et stériliser ainsi une part de l'épargne ; elle va, d'autre part, stériliser directement une bonne part de l'investissement productif : les entreprises vont se tourner vers de investissements de productivité (et non plus des investissements de production) et licencier le maximum de personnel pour rester compétitifs dans la « guerre économique » mondiale.

#### Les coûts de l'entrepreneur <sup>47</sup>

Dans le cadre de la théorie néoclassique de l'équilibre : est un coût toute utilisation faite d'un facteur rare et, comme on est à l'équilibre, tous les facteurs sont rares. Le coût a alors un sens très général : c'est à la fois un coût pour l'entrepreneur et un coût pour l'ensemble de l'économie, pour l'ensemble de la collectivité. Ainsi le salaire est un coût : c'est un coût pour l'entrepreneur, qui doit payer son employé. Mais ce n'est pas pour autant un avantage pour le salarié, puisque de toute façon on est à l'équilibre, qu'il y a plein emploi et que si le salarié ne travaille pas ici, il travaillera ailleurs pour un même salaire. Le salaire est donc, sans qu'il soit nécessaire de le préciser à la fois un coût pour l'entrepreneur et un coût pour la collectivité constituée de l'ensemble des agents : entrepreneurs plus salariés. On peut alors parler très généralement de coût et même étendre cette notion de coût et traduire en coût tout ce qui ne relève pas du domaine marchand : coût de la pollution, coût du temps (ou son opposé, valeur du temps), de la vie humaine, etc...

Mais toute cette construction néoclassique ne tient plus lorsque l'on est dans une situation de déséquilibre ! Que se passe-t-il en effet s'il y a du chômage ou du sous-emploi ? Le salaire reste évidemment un coût pour l'entrepreneur -mais il devient un avantage pour le salarié qui, s'il perd son emploi, devient chômeur-. Alors, pour la collectivité constituée à la fois de l'entrepreneur et du salarié, est-ce un coût ou est-ce un avantage ? Le terme de coût devient ambigu et il devient nécessaire de préciser d'une part dans quelle mesure c'est un coût (ou un avantage) pour la collectivité et d'autre part pour qui c'est un coût et pour qui c'est un avantage.

L'utilisation du terme vague de « coût social », par exemple lors d'un licenciement économique dû à la délocalisation d'une entreprise, permet de masquer le fait que la baisse de revenu (le coût) va venir frapper le salarié (qui va perdre, en situation de sous-emploi, son salaire) et la caisse chômage (qui va l'indemniser en partie), tandis que l'entrepreneur va accroître son

---

<sup>46</sup> Le Figaro, 5 juillet 1993

<sup>47</sup> Note interne à l'AITEC, 25 juillet 2003

bénéfice en transférant son activité dans un pays à salaires réduits et à faible protection sociale. Le terme de coût social écrase toute cette analyse.

Ainsi, dans des situations de déséquilibre marqué, de chômage ou de sous-emploi massif, le recours aux concepts de la théorie libérale permet, une fois de plus, de masquer les problèmes.

### Les prix de référence

Les économistes néoclassiques analysent les pays en développement comme étant des pays en déséquilibre, essentiellement du fait des interventions, jugées implicitement intempestives, des Etats nationaux dans l'économie (droits de douane, impôts, législation de salaires minimum...). Ils cherchent alors à étendre le champ du calcul économique à ces situations de déséquilibre en calculant un système de prix d'équilibre des facteurs, prix fictifs censés représenter les « vraies » raretés et permettant de calculer les « vrais » coûts des biens et des services. Cette extension de la théorie hors de son champ leur permet de continuer à faire un calcul coûts-avantages pour la collectivité : ce sont les « méthodes prix de référence » de la Banque Mondiale, de l'OCDE, des agences spécialisées des Nations-Unies, etc..., méthodes développées depuis 35 ans par ces organisations.

La théorie néoclassique est tellement prégnante que, sans rire, ces économistes considèrent ces prix (qui sont fictifs !) comme les « vrais » prix, et même les prix « réels », qui vont permettre de calculer les « coûts réels » : la fiction surpasse la réalité ! Raisonant ainsi en termes de coûts, ils sauvent la référence à la théorie néoclassique (formellement, car en pratique ça ne marche pas) et, au passage, ils continuent à esquiver la question de l'explicitation de « pour qui le coût », « pour qui l'avantage ». Les déséquilibres persistants auxquels les pays développés sont confrontés depuis une vingtaine d'années ont conduit à étendre ce type d'approche à ces pays ; périodiquement, en France, des tentatives de calcul sont menées pour estimer les prix du salaire, des devises, du capital.

La thèse libérale étant dominante et le marché étant la norme, tout bien ou service doit y être proposé : le champ du marché est alors étendu à de nouveaux domaines qui n'en relevaient traditionnellement pas : aux services, à l'éducation, à la santé... et le mécanisme de détermination de prix, de calculs de coûts, d'analyse coûts-avantages (cost-benefit analysis ou CBA) est étendu à l'ensemble des raisonnements en économie. Sur le plan intérieur, c'est l'attaque frontale des services publics, dont la privatisation est exigée (téléphone, eau, transports ferrés, éducation, hôpitaux...). Sur le plan international, c'est l'extension aux services des négociations sur le commerce (négociation concernant l'Accord Général sur le Commerce des Services -AGCS-). L'idéologie qui sous-tend ces calculs est tellement prégnante qu'elle se développe même sur des terrains extravagants. Ainsi, certains économistes néoclassiques, à partir de calculs de coûts et d'avantage, n'hésitent pas à se lancer dans des calculs de rentabilité du crime, de la religion, du mariage... et tentent de laisser leur nom sur ces extensions du champ de l'économie.

Jacques Généreux <sup>48</sup> met en relief différentes autres aspects du caractère réducteur de la mesure des coûts et avantages économiques tels qu'ils sont envisagés par les théoriciens libéraux :

La protection des producteurs nationaux et la promotion des exportations sont en fait des politiques de redistribution du revenu national entre les producteurs, les consommateurs et l'Etat. La théorie standard du commerce international croit démontrer que ces politiques amputent le bien-être collectif, parce qu'elle suppose que deux euros perdus par les consommateurs « valent » plus qu'un euro gagné par des entrepreneurs ou le Trésor Public. Mais cela revient à supposer que les consommateurs ne sont pas aussi les citoyens d'un pays qui sont sensibles, à

---

<sup>48</sup> *Alternatives Economiques -mars 2002*

ce titre, au fait que les euros prélevés sur leur consommation privée assurent le développement d'activités nationales et la production de biens publics.

Un simple bilan monétaire de ce qui est perdu ici et gagné là ne permet en rien une évaluation sociale d'une politique commerciale. Combien vaut en effet le fait de maintenir la seule entreprise susceptible d'employer les habitants d'une petite ville ? Combien vaut le fait d'avoir deux gendarmes de plus dans sa commune et de leur payer un gilet pare-balles ? Et combien « valent » les atteintes multiples à l'environnement ou la pression psychologique croissante sur les salariés, favorisées par une course effrénée à la compétitivité ? La théorie standard est singulièrement muette sur ces coûts sociaux du libre-échange.

A défaut d'une évaluation objective des arbitrages en cause, on n'a, à ce jour, rien inventé de mieux que le vote des citoyens pour légitimer les choix publics. N'en déplaise à certains économistes, en démocratie, la demande politique a toujours raison. On peut éventuellement déplorer que des électeurs mal informés et dotés d'un pouvoir plus formel que réel ne tolèrent des politiques sous-optimales. Mais la réponse adaptée n'est pas la réaffirmation du dogme du libre échange, c'est la promotion de l'information et du pouvoir effectif des citoyens.

### **Une distribution inégale des bienfaits du commerce.**

Les politiques commerciales ne redistribuent pas que le revenu national. Elles peuvent aussi tenter de redistribuer le revenu mondial entre les Nations. Même si l'on admet son cadre de raisonnement limité aux avantages et coûts monétaires, la théorie économique n'a démontré que l'existence d'un gain global du libre-échange. Rien ne garantit que ce gain soit équitablement réparti entre les Nations. L'économie du développement a largement illustré à quel point des rapports de force déséquilibrés engendrent une distribution très inégale des bienfaits du commerce entre les Nations. Et dans tout processus d'adaptation à un contexte de compétition renforcée, il n'y a pas que des gagnants. S'il est à la fois des gagnants et des perdants, l'éventuelle efficacité globale du libre-échange ne règle en rien la question de la juste répartition des coûts et avantages.

La réponse libérale contemporaine au problème de l'échange inégal consiste à soutenir que le développement du commerce engendré par la libéralisation des échanges profite globalement à tous les pays, même les plus pauvres, qui se trouveraient mieux d'être insérés dans ce processus mondial plutôt que d'en être exclus. On retrouve ici l'influence d'une conception rawlsienne de la justice, qui admet l'extension des inégalités tant que cela améliore le sort des plus pauvres. Mais le fait que les plus pauvres seraient *éventuellement* encore plus pauvres sans libre-échange ne démontre en rien que l'amélioration de leur bien-être, grâce au libre-échange, est, en justice, *suffisante*. Ce gain de l'échange leur offre-t-il vraiment des chances d'atteindre rapidement une égale capacité à choisir leur destin ? Telle nous semble être la question éthique pertinente. Il reste donc un champ immense ouvert aux politiques commerciales interventionnistes, puisque seuls le combat et la négociation politiques peuvent traiter la question de la justice.

Un changement de degré et de nature de la compétition est intervenu avec le marché unique européen, la libéralisation complète des mouvements de capitaux et l'entrée dans le jeu de nouveaux pays industriels du Sud et de l'Est.

### **Libre-échange ou libre-entreprise ?**

La pression soudainement exacerbée de la concurrence met désormais en compétition les règles sociales et fiscales des Nations. Les nouveaux impératifs de compétitivité des coûts et de flexibilité des méthodes mettent en position de faiblesse les pays qui imposent le plus de charges et de contraintes à leurs entreprises au nom de la justice, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la dignité des travailleurs, etc... Autrement dit, en

l'absence d'un jeu coopératif entre les gouvernements, la montée en puissance du libre-échange suppose aussi celle de la libre-entreprise, libre de charges sociales, libre de normes de production, libre de contraintes dans la gestion de la main-d'œuvre.

Dans un contexte de guerre économique, le *laissez-passer* des biens n'est supportable pour les entreprises que si on *les laisse faire*. Mais la conjonction de ces deux libertés est insoutenable pour la société. Le Laissez-passer est convenable si chaque gouvernement interdit à ses producteurs de faire n'importe quoi n'importe comment, et s'il existe une communauté de vue entre les gouvernements sur les normes et les productions de biens publics qui sont souhaitables pour que l'économie de marché reste une économie humaine et équitable. En l'absence d'une telle communauté de vue -et d'instances adaptées pour la mettre en œuvre-, une Nation qui se refuse à laisser faire n'importe quoi n'a pas d'autre choix que de se protéger contre celles qui ne s'y refusent pas. Laisser faire ou laisser passer, il faut choisir.

## **7) Pour corriger les effets les plus négatifs de sa mise en œuvre dans les pays développés, des exceptions en nombre croissant réduisent peu à peu l'empire du libéralisme... jetant le doute sur sa légitimité.**

Marc Chervel remarque que :

Les conséquences négatives de l'ouverture ont frappé d'abord certains secteurs industriels ou agricoles, confrontés à des produits concurrents mis sur le marché à des prix de dumping, et leur personnel qui a souvent été licencié. Ce n'est que peu à peu qu'est venue la conscience collective de ces effets négatifs de l'ouverture économique : elle n'est venue vraiment que lorsque celle-ci est venue frapper directement le secteur le plus éloigné de la production matérielle, le secteur de la production intellectuelle. Il est piquant de constater que la première formulation médiatisée d'une exception au libre-échange est celle à laquelle les milieux intellectuels et artistiques ont été confrontés : l'exception culturelle. A entendre certains, le marché et la concurrence internationale devrait donc jouer partout... sauf dans le secteur qui les concerne directement.

Mais d'autres revendications d'exceptions sont venues s'ajouter rapidement, sous une formulation ou une autre. Le souci de l'indépendance nationale a conduit à reconnaître que l'énergie n'était pas un bien comme les autres et ne devait donc pas relever uniquement du marché. De même, bien sûr, pour les biens stratégiques de défense (armement, aviation de chasse, etc...). L'arme alimentaire brandie par certains, la nécessité de pouvoir nourrir en toutes circonstances la population, conduisent pareillement à proposer la limitation du jeu du marché sur les biens agricoles et alimentaires : chaque pays doit pouvoir se nourrir quoiqu'il arrive. La frontière est alors tenue avec les autres biens et services essentiels que sont la santé et l'éducation (récemment reconnus comme exceptions sous la dénomination de biens publics globaux ou BPG).

Mais alors, si l'on pense qu'une fraction majoritaire du commerce internationale est constituée de flux internes aux transnationales, que reste-t-il pour justifier la référence à un libre commerce international ? Les biens industriels ou agricoles ? Mais pourquoi donc seuls les ouvriers du textile, de la mécanique ou de l'automobile ou les petits paysans devraient-ils être confrontés à la sauvage concurrence internationale ?

(Enfin) ce n'est pas parce que la croissance du commerce international a accompagné la croissance des économies occidentales qu'il en est la cause : corrélation n'est pas causalité ; quoiqu'il en pensait, ce n'était pas le cop Chantecler qui faisait lever le soleil ! »

L'Etat minimal ou « ami des marchés » élaboré au titre du « consensus de Washington » n'a dès lors guère de fondements théoriques. Au demeurant, conclut Franck Petiteville<sup>49</sup> : « On peut constater que, depuis quarante ans, la théorie économique du développement mobilise, pour les besoins de ses démonstrations et prescriptions successives, autant de catégories mythiques. (...) Le mythe de l'Etat développeur dans les années cinquante-soixante, puis celui de l'Etat fantoche dans les années soixante-dix furent le produit d'un economicisme théoricien qui intégrait le 'facteur étatique' sous une forme assez généralement impensée pour elle-même. (...) L'analyse est essentiellement structurée autour d'un discours normatif mobilisant la figure d'Etat libéral démocratique qui n'existe sous cette forme idéal-thypique dans aucune des démocraties du monde. Comme les paradigmes précédents de la théorie économique du développement, le paradigme néoclassique du développement n'échappe donc pas malgré tout à la convocation d'un Etat mythique, construit pour les besoins de la cause. »

## **8) Plus profondément, c'est « l'homo economicus » sans dimension humaine, tapi derrière l'approche néo-libérale, qui est contestable.**

W. Léontief déclarait<sup>50</sup> : « 90% de la littérature en économie ne se préoccupe pas de la réalité et elle n'a pas d'intérêt ». H. A. Simon affirmait<sup>51</sup> : « en économie, il y a une distance entre la théorie et les données qui n'est en rien comparable à ce que je connais dans les sciences naturelles et sociales ».

M. Allais<sup>52</sup>, également Prix Nobel d'économie, dénonçait : « La négligence des phénomènes réels..., le charlatanisme scientifique..., la tyrannie des doctrines dominantes... Lorsqu'on examine certaines théories contemporaines, on constate, par rapport aux deux exigences de la méthode scientifique -la cohérence logique, la conformité avec les données de l'observation- deux sortes de déviations : l'inconsistance logique, la négligence des phénomènes réels ».

« Comment l'échange est-il parvenu historiquement à la signification fondamentale qu'il y a de nos jours ? » Interrogeait Max Weber, cité par Marc Humbert<sup>53</sup>. « Quelle est la *signification* de l'économie financière pour la culture ? Car c'est uniquement à cause d'elle que nous nous intéressons à la description de la technique de l'échange, de même que c'est à cause d'elle qu'il existe aujourd'hui une science qui s'occupe de cette technique. En tout cas elle ne dérive d'aucune de ces sortes de 'lois' ».

L'échange monétaire, reconnaît Weber, devient une dimension centrale de la vie sociale, mais la science économique -toute nouvelle et même constituée pour cela- ne s'occupe que de *la technique de l'échange* et bien évidemment lui échappe toute tentative d'en comprendre le sens. Cela restera un mystère qu'il ne faut pas chercher à comprendre. La pureté est

---

<sup>49</sup> Franck Petiteville, op. cit. p. 20

<sup>50</sup> Conférence à Paris, BIPE, 3 mai 1983

<sup>51</sup> The Failure of Armchair Economics, interview de H. A. Simon, Challenge, novembre-décembre 1986

<sup>52</sup> La philosophie de ma vie, Revue d'économie politique, janvier-février 1989

<sup>53</sup> Marc Humbert : L'aspiration vers la perfection des marchés dans une société sans morale et sans politique ; intervention au colloque « Actualité du XVIIème siècle » 27/28 novembre 2003, Maison des Sciences de l'Homme

recherchée comme le détachement vis-à-vis de tout, de qui fait cette épaisseur sociale et culturelle que Weber revendique comme centrale pour l'analyse.

La science économique étudie l'échange pur. Son premier achèvement est accompli par Léon Walras dans ses « *Éléments d'économie politique pure* » parus en 1874. La société devient un ensemble de marchés inter-connectés et leur libre fonctionnement permet l'équilibre général. Tout y est évidemment marchandise, c'est-à-dire échanger sur un marché libre que ce soit un objet matériel ou un service productif comme le travail. L'équilibre est obtenu avec l'établissement d'un système (ensemble) de prix. Vilfredo Pareto en 1896 démontre<sup>54</sup> que cette « solution » constitue un « optimum »<sup>55</sup> que ses successeurs qualifieront de « social ». Ils refusent par là de se préoccuper de la manière dont s'organise la cité, de la politique. L'économie politique pure n'a plus rien de politique.

Elle se veut une science positive, répondant à la « guillotine de Hume » pour se distinguer de toute démarche normative ou prescriptive : elle est censée dire ce qui *est* et non pas ce qui *doit être*, et ne répondre qu'à des critères de *fait* et de *vérité*. « Personne n'a jamais nié -ni démenti par ses actes- cette vérité : la théorie économique, comme toute autre théorie, est fondée sur l'observation. (...) Les faits observés entrent bel et bien dans la théorie en tant qu'hypothèses, suppositions ou « conditions restrictives », c'est-à-dire en tant que propositions générales induites de l'observation ou suggérées par elles ». (...) Ces généralisations peuvent s'appliquer à des faits qui sont à la frontière de notre discipline aussi bien qu'à des faits qui sont de son ressort » nous dit Schumpeter<sup>56</sup>. Et la vérité sortira de ces faits. La distance entre la réalité sociale, objet de la politique et observée selon les préceptes d'un Weber, et le fait, objet de l'analyse d'un économiste scientifique, est astronomique. Il y a des années lumière à parcourir entre la réalité vécue et la vérité lue dans ces faits distingués, stylisés, qui décrivent un paradis artificiel et dont la perception échappe à l'entendement tant de l'intellectuel « non économiste » que de l'homme de la rue.

L'affirmation d'une règle générale de comportement, selon laquelle chaque individu cherche à augmenter ses plaisirs et à diminuer ses peines, va se trouver ainsi peu à peu constituée en un dogme de l'homo oeconomicus, égoïste rationnel : chaque individu est supposé ne chercher que sa satisfaction maximale, sous la forme du plus grand gain monétaire. Le simplisme de l'hypothèse, à une époque où nombre de philosophes débattent encore à l'infini des passions, n'inquiète pas, car la sophistication du discours mathématique est avide de simplification (...).

De faits « supposés », que l'on observe par la raison scientifique amoralisée, on tire une vérité, en appliquant cette logique utilitariste de comportement sur des marchés ; c'est ce qui a permis par exemple à Gary Becker d'obtenir le Prix Nobel d'économie en 1992. « Becker a effectivement commis des études « économiques » ! De la discrimination raciale, de la criminalité, du mariage, de la famille... en donnant un prix (fantôme supposé) à la peine capitale, aux cheveux blonds, au nombre d'enfants désirés, tous prix issus de la concurrence sur les marchés (fantômes supposés) correspondants...<sup>57</sup> (...) »

---

<sup>54</sup> Cours d'économie politique

<sup>55</sup> Il montre que toute solution qui améliorerait la situation d'un individu en viendrait à détériorer celle d'un autre

<sup>56</sup> p. 271 Histoire de l'Analyse Economique (1954), éd. en français, TII, Paris, Gallimard, 1983

<sup>57</sup> Claude Mouchot

Depuis 1974, Debreu, Mantel et Sonnenschein ont démontré que l'équilibre n'a aucune raison d'être stable car on ne peut déterminer les courbes de demandes. La loi des marchés ne se suffit pas, la libre concurrence ne conduit à un optimum que si on y est déjà ; il n'est pas possible de démontrer la viabilité d'une économie de marché. Des contorsions intellectuelles sont tentées car « les théoriciens formalistes » (...) refusent de tenir compte d'un résultat définitif de la théorie lorsque ce résultat contredit leurs croyances<sup>58</sup>. Pourtant toutes les tentatives sont inacceptables théoriquement et conceptuellement mais on poursuit, comme l'écrit Alan Kirman en 1995 : « bien que cette approche soit séduisante sur un plan analytique elle est complètement insatisfaisante et non fondée théoriquement (...) La longue durée de cette tradition devrait cependant interdire, sans aucun doute, son abandon rapide<sup>59</sup>. (...) »

« Le modèle classique ne recherche pas l'appui de l'histoire. L'argument anti-protectionnisme et favorable au libre-échange est a-historique » et théorique. Il suppose un état de concurrence parfaite, alors que le monde réel, actuel ou ancien (...) était constitué de marchés imparfaits et de discontinuités. (...) Si le modèle classique n'est pas tout à fait explicite quant aux avantages économiques des échanges internationaux, surtout entre pays à niveaux de développement différents, la théorie néoclassique est, elle, très explicite : la libéralisation des échanges est la voie vers l'égalisation des niveaux de développement, égalisation qui tire vers le haut ceux qui se trouvent aux niveaux inférieurs et non le contraire. (...) Ce qui fut valable pour les pays développés entre 1950 et 1973, à savoir la réussite de la politique libérale, ne s'applique certainement pas aux pays moins développés au cours de la même période. (...) Presque tous les pays ayant connu une croissance substantielle de la production industrielle locale y sont parvenus surtout grâce à des mesures (essentiellement tarifaires) favorisant les substitutions d'importations.<sup>60</sup>

### **III. Actualité et enjeux de la religion du libre-échange panacées des problèmes de développement.**

Et pourtant, en dépit d'insuffisances connues, ce sont la théorie néo-libérale et ses pré-supposés normatifs qui, enseignés dans nos écoles, tiennent lieu de culture économique de base dans les sociétés occidentales. H.A. Simon le regrettait : « *Je pense que soumettre les jeunes esprits influençables à cet exercice scolastique, comme s'il disait quelque chose au sujet du monde réel, est un scandale* ». « A la pratique économique néo-libérale, devenue dominante dans le monde, a correspondu dans les médias, les universités, les administrations tant nationales qu'internationales le règne sans partage de la pensée unique néoclassique de l'équilibre et du développement par le marché international, malgré le caractère a-historique et sans rapport à la réalité de cette théorie. » (Marc Chervel)

#### **1) Qu'on en juge d'après trois extraits de manuels scolaires français des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale-ES qui affirment doctement que la division internationale du travail fonctionne de façon équitable**

<sup>58</sup> Claude Mouchot

<sup>59</sup> Alan Kirman (1995) « L'évolution de la théorie économique », p. 104 In Autume (d') et Cartelier (eds) « L'économie devient-elle une science dure ? » Paris, Economica

<sup>60</sup> Paul Bairoch -Mythes et paradoxes de l'histoire économique- p. 226-228

« Les firmes multinationales ont donc délocalisé vers (les PED), surtout en Asie, les productions utilisant beaucoup de main d'œuvre (habillement bas de gamme, bonneterie, chaussures de tennis, jouets, etc...) qu'elles exportent ensuite sur le marché mondial. Grâce à cette industrialisation, le revenu national a augmenté dans les PED. Ils apparaissent ainsi comme des marchés prometteurs, d'autant plus qu'ils ont une population nombreuse, comme la Chine, ce qui attire encore plus les investissements étrangers. Par ailleurs les pays en développement souhaitaient cette industrialisation car elle permettait d'échapper à la détérioration des termes de l'échange qui frappait les exportateurs de produits bruts<sup>61</sup>.

« En raison d'une mauvaise spécialisation, certains pays d'Afrique subsaharienne ont connu une dégradation des termes de l'échange, le prix des produits importés augmentant plus vite que le prix des produits exportés : le gain tiré de l'échange international dépend de la qualité de la spécialisation, de la capacité d'un pays à « produire et à exporter des biens faisant l'objet d'une demande forte à l'échelle mondiale ». C'est pourquoi la spécialisation dans les matières de certains pays africains a été inadaptée en raison de leur tendance à la baisse des prix, tendance s'expliquant par la diminution de la demande des pays industrialisés et donc de la situation de surproduction du marché des matières premières »<sup>62</sup>.

Les importations à bas prix jouent un rôle de purge du système économique, en éliminant les entreprises qui ne cherchent pas à adapter. De nouvelles activités sont apparues dans les régions qui ont perdu des industries difficilement soutenables par les pouvoirs publics. Les pays développés obtiennent, pour leurs consommateurs, des produits en abondance et à bas prix, ce qui joue dans le sens de la démocratisation de la consommation. Des emplois dans les industries archaïques seront remplacés par des emplois dans le commerce et la distribution... Les pays développés se débarrassent, par les délocalisations, d'industries polluantes, dangereuses, archaïques... Les pays développés empêchent les vagues d'immigration clandestine en fixant sur place les candidats potentiels à l'émigration<sup>63</sup>.

Et nos chères têtes blondes sont invitées par dizaines de milliers, chaque année lors des épreuves du Bac, à utiliser ces grilles de lecture déformantes pour donner leur analyse du monde contemporain.

C'est l'une des voies insidieuses par lesquelles se diffuse une idéologie visant à la conservation d'un monde objectivement injuste dont les thuriféraires affirment que les imperfections morales sont dues à l'impureté des politiques publiques qui en empêchent l'avènement plénier.

## 2) L'enjeu contemporain est considérable

La thèse libérale étant dominante et le marché étant la norme, tout bien ou service doit y être proposé : le champ du marché est alors étendu à de nouveaux domaines qui n'en relevaient traditionnellement pas : aux services, à l'éducation, à la santé... et le mécanisme de détermination de prix, de calculs de coûts, d'analyse coûts-avantages (cost-benefit analysis ou CBA) est étendu à l'ensemble des raisonnements en économie. Sur le plan intérieur, c'est l'attaque frontale des services publics, dont la privatisation est exigée (téléphone, eau, transports ferrés, éducation, hôpitaux...). Sur le plan international, c'est l'extension aux services des négociations sur le commerce (négociation concernant l'Accord Général sur le Commerce des Services -AGCS-).

<sup>61</sup> ABC Bac 2002 Nathan p. 56

<sup>62</sup> ABC Bac 2002 Nathan p. 65

<sup>63</sup> Annales Bac 2002 Vuibert p. 132

L'idéologie qui sous-tend ces calculs est tellement prégnante qu'elle se développe même sur des terrains extravagants. Ainsi, certains économistes néoclassiques, à partir de calculs de coûts et d'avantages, n'hésitent pas à se lancer dans des calculs de rentabilité du crime, de la religion, du mariage... et tentent de laisser leur nom sur ces extensions du champ de l'économie. Sans crainte du ridicule, le jury Nobel a même couronné récemment un économiste qui avait développé ce type de travaux.

Mais elle se développe aussi sur des terrains qui forment notre quotidien ; par exemple :

### **- La sécurité alimentaire**

On estime actuellement à 800 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde et à 2 milliards celui des personnes souffrant de carences alimentaires. Les pays pauvres ont constaté que la libéralisation des échanges de biens alimentaires, loin de conduire à la réduction des problèmes de la faim et de la malnutrition, les a intensifiés en conduisant au déclin des productions locales à destination du marché intérieur. Ces pays ont été amenés à préciser une revendication de « souveraineté alimentaire » : les prix de leurs productions doivent être équitables ; ils doivent être protégés contre les prix de dumping, de l'agro-business et contre les surplus agricoles bradés sur les marchés mondiaux par les Etats-Unis et l'Europe. Ce droit à l'alimentation, cette « exception agricole » pour le commerce des biens vitaux, impliquent que leur mise à disposition ne peut pas relever seulement de la rentabilité à court terme.

### **- La protection contre la maladie**

Récemment le problème s'est posé pour les médicaments contre le SIDA, les anti-rétroviraux, beaucoup trop chers pour les patients d'Afrique noire qui constituent la majorité des malades (30 millions sur 40 dans le monde). Aux prix du marché, qui prévalaient jusqu'à l'an dernier, seulement 50 000 malades pouvaient être soignés. En 2003, un accord a été signé avec les firmes pour une commercialisation des génériques à un prix inférieur : le coût annuel du traitement est passé de 10 000\$ à 500\$ et l'objectif fixé est de soigner 3 millions de malades d'ici 2005. Là encore, aucun début de solution n'était possible avec les prix du marché.

Quelques extraits d'un article intitulé « *la pneumonie chinoise, crise exemplaire du siècle* », paru dans Le Monde en 2003 illustrent encore mieux les menaces que fait peser sur tous les pays, dans ce domaine, l'idéologie libérale : « Cette crise est, hélas, exemplaire, car elle naît de l'articulation entre le dysfonctionnement politique chinois et la globalisation. (...) La santé publique est aujourd'hui le terrain décomposé où sévit la 'crise de gouvernance chinoise' (...). Contrairement à ce que l'on croit souvent en Occident, ce n'est pas l'omnipotence de l'Etat qui pose problème en Chine, c'est plutôt son impotence. La libéralisation de l'économie a démantelé la protection sociale qui existait à l'échelle micro-économique, mais sans qu'un nouveau dispositif national le remplace. (...) Dans ce contexte d'impuissance de l'Etat, la crise sanitaire s'aiguise : 10% de la population (soit 130 millions de personnes) souffrent de l'hépatite B et 31% (soit 400 millions) de la tuberculose, dont 150 000 meurent chaque année. »

Il est intéressant de le rapprocher d'un autre article paru dans le même quotidien le 9 janvier 2004, intitulé : « *Assurance-maladie : la cruelle leçon américaine* ». Philippe Pignarre y décrit « une véritable révolution sociale » se traduisant par le fait que « l'Etat abandonne toutes ses fonctions de protection sociale : retraites, chômage, assurance-maladie, et les remet entre les mains de sociétés privées. (...) Les Américains voient (en conséquence) leurs dépenses de

santé s'envoler d'année en année et représenter désormais 14% du produit intérieur brut (contre un peu plus de 9% en France) pour un service global rendu moins bon que dans la plupart des pays européens, comme en témoignent les statistiques de l'OCDE. »

Et l'on pourrait citer aussi les problèmes posés par la privatisation de l'éducation, les conséquences de la logique de court terme implicite à l'approche libérale, antinomique avec le développement durable, leurs effets déstabilisateurs globaux en termes de sécurité, de migration, ...

### **3) Une autre approche du développement est donc nécessaire**

La théorie néoclassique établit, que dans le cadre d'hypothèses très restrictives, on passe du calcul financier de l'entrepreneur au calcul pour l'ensemble de la collectivité et que la recherche du profit par les agents décentralisés conduit à une situation d'ensemble équilibrée, efficace et optimale. Dans la réalité, aucune de ces hypothèses n'est vérifiée (déséquilibres, chômage, rendements croissants, monopoles, ...) et il devient nécessaire d'écarter les concepts et les préconisations de cette théorie, en explicitant toujours au plus près de la réalité les conséquences concrètes des actions de développement ou des réformes envisagées.

La démarche alternative doit partir de la satisfaction des besoins pour questionner la régulation de l'économie nécessaire pour aboutir à l'objectif qu'on s'est donné. Le problème premier, l'objectif, est le développement ; le problème du commerce extérieur est second, son équilibre n'est qu'une contrainte : il faut partir des problèmes de développement et en arriver aux problèmes de commerce extérieur -et non l'inverse-.

Si une autre régulation mondiale du commerce n'est pas envisageable rapidement, il n'en reste pas moins que, depuis 50 ans, de nombreuses expériences nationales de déconnexion ont été tentées, ou même sont toujours en cours, en particulier en Asie. Ces expériences ont eu des destins différents : certaines ont connu des dérives internes qui les ont perverties, d'autres ont connu l'échec, d'autres ont été écrasées dans le sang, d'autres se sont maintenues, vaille que vaille, dans des contextes de plus en plus difficiles. Peu ont été internationalement soutenues, comme elles méritaient de l'être. Il serait intéressant de comparer ces expériences, les politiques économiques suivies, les forces qui ont joué contre, la montée des échecs dans tel ou tel domaine, les succès dans d'autres...

« L'organisation de la concurrence est un point central des politiques menées. (...) Un niveau élevé de concurrence ne favorise pas la croissance et l'industrialisation de la même façon que l'absence totale de concurrence. Les pays asiatiques ont pu déterminer le degré optimal de concurrence capable d'assurer un taux de croissance maximal à long terme de la production industrielle et de la production et concilier cette concurrence avec la nécessaire coordination des groupes industriels entre eux sous la férule de l'Etat »<sup>64</sup>.

Constatant l'impossibilité de la régulation par les libres forces du commerce international, c'est, en pratique, le problème des interventions publiques nationales qui est posé et le problème de leur coordination : c'est la question de la planification concertée, que nombre de pays européens pratiquent, que les Etats-Unis connaissent en l'appelant autrement (les études prospectives, des différents lobbies, des administrations, des centres de recherche, qui

<sup>64</sup> Gérard Azoulay -Les théories du développement, PU Rennes p. 296

s'ajustent de manière interactive par la négociation). Cette pratique n'existe pas à l'échelle mondiale ni même régionale (l'improbable coordination des politiques macro-économiques européennes !), et apparaît comme de plus en plus nécessaire pour juguler les évolutions erratiques (crises financières) et structurellement déstabilisantes (creusement des inégalités, appauvrissement des salariés au profit des actionnaires, ...) contemporaines.

La régulation par les prix doit céder le terrain à la régulation par les contrats. L'Union Européenne a eu le courage de l'annoncer <sup>65</sup> comme l'une des méthodes devant régir ses relations avec les pays ACP, dans le cadre de la constitution d'Accords de partenariat régional dérogatoires aux règles de l'OMC ; il y a là un chantier stratégique concret dans lequel sociétés civiles européennes, africaines, des Caraïbes et du Pacifique doivent investir ! Démontrer a contrario le caractère calamiteux du libre-échange tous azimuts selon le modèle OMC.

La régulation par le contrat doit s'accompagner d'affirmation des droits : droit au travail, droit à la nourriture (le « pas de faim » du Président Lula), droits aux services essentiels de l'éducation, de la santé, droit au logement... La nouvelle dénomination en termes de Biens Publics Globaux <sup>66</sup> de ce qui était considéré antérieurement comme services publics mérite aussi d'être prise en compte (il faut faire feu de tout bois), mais avec méfiance. Ces secteurs ont été négligés dans les Plans d'Ajustements Structurels (PAS) lancés par les mêmes organismes qui aujourd'hui prônent la protection des BPG. Est-ce pour court-circuiter une nouvelle fois les responsabilités de l'Etat national qu'on les qualifie de globaux ? La reconnaissance de droits sur ces biens pour l'ensemble de la population est indispensable.

Au niveau mondial, une régulation différente de celle en vigueur, qui est fondée sur les intérêts dominants, n'est pas envisageable à court-moyen terme. Cependant, une action permanente de veille, de critique, de proposition est nécessaire pour permettre de concourir à deux objectifs différents : construire un rapport de force plus favorable lors de chaque négociation, mais aussi, en critiquant violemment l'état du monde, montrer qu'un autre monde est possible. Cette action permanente doit constituer également un soutien important, sur le plan politique et technique, aux actions menées au niveau national de différents pays. Car c'est au niveau national de différents pays que les perspectives de déconnexion d'avec le marché international sont les plus ouvertes dans le court-moyen terme.

---

<sup>65</sup> Dans le nouvel accord Union Européenne/ACP signé à Cotonou en 2000

<sup>66</sup> voir J. Coussy et P. Texier en A et L n° 16